CRÉSUS®

Réseau innovant d'accompagnement
et de prévention du surendettement

Rapport d'activité 2024

Association pour la Fondation CRÉSUS d'initiatives économiques et sociales

Siège social
25 rue de Lausanne
67000 Strasbourg

Maison CRÉSUS
16-24 rue Cabanis
75014 Paris

CRÉSUS®

Conseil d'administration

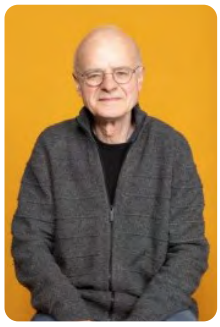

Président
Jean-Louis KIEHL

Vice-Président
Henri ANCEL

Trésorier
Alain BOOS

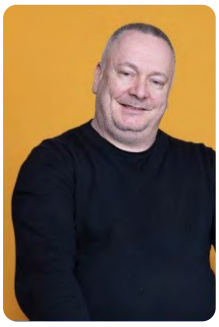

Administrateur
Lionel WIRTZ

Administratrice
Ceviz BAHAR

Expertises mobilisées

Accompagnement juridique : Latham & Watking
Accompagnement technologique : Fondation Accenture
Plaidoyer Union Européenne : Blue Star
Plaidoyer France : Interel
Investissement à impact social : Amundi

Comité éthique

Alain DORISSON, **ancien inspecteur des finances**
Cyril SCHOTT, **ancien préfet de région, conseiller honoraire de la Cour des Comptes**
Carlos GAVIOLA, **cadre**

Contacts

Président de la fédération des associations CRÉSUS : Jean-Louis KIEHL - jlkiehl@cresusalsace.org
Déléguée générale éducation et innovations : Julie PERRIN - j.perrin@cresus-fondation.org
Responsable des partenariats Dilemme : Damien ROQUES - droques@dilemmecresus.org
Responsable MCPA : Aristote ZOLA - a.zola@cresus-fondation.org
Responsable Pôle Recherche : Célia MAGRAS - c.magras@cresus-fondation.org

Sommaire

CRÉSUS
COMMENT MIEUX GÉRER VOTRE ARGENT AU QUOTIDIEN
ATELIERS, FORMATIONS ET GROUPES DE PAROLE
VOUS N'ARRIVEZ PAS À GÉRER VOTRE BUDGET ET LA RELATION AVEC VOTRE BANQUE
L'ARGENT PERTURBE VOTRE VIE PERSONNELLE
Notre association vous propose des ateliers Budget, des Groupes de parole et divers types d'accompagnement individuel
Point conseil budget
dispositif labellisé
e quoi s'agit-il ?
us pouvez
e intéressé(e)

Introduction 6

1.1 **Rapport moral du Président**
1.2 **L'histoire de CRÉSUS**
1.3 **Notre vision et nos missions**
1.4 **L'équipe CRÉSUS**
1.5 **Temps forts de l'année 2024**

Prévention 12

La plateforme d'entraide et de médiation

1.1 **Fonctionnement du dispositif**
1.2 **Pôle Entrepreneurs**
1.3 **Données chiffrées 2024**

Éducation 16

Le programme Dilemme

1.1 **Présentation et formats**
1.2 **Une version 100 % en ligne**
1.3 **Dilemme Avenir**
1.4 **Déploiement à l'international**
1.5 **Dilemme Éducation évolue**
1.6 **Données chiffrées 2024**

Inclusion 24

Un laboratoire d'innovation sociale au service du public

1.1 **Budget Grande Vitesse (BGV)**
1.2 **Microcrédit Personnel Accompagné (MCPA)**
1.3 **Le pôle recherche**
1.4 **La Maison CRÉSUS**
1.5 **Les Rencontres de l'inclusion financière**

Partenariats 36

Une dynamique collective pour l'inclusion financière

1.1 **Partenaires de la plateforme**
1.2 **Partenaires Dilemme**
1.3 **Partenaires de MCPA**
1.4 **Partenaires de BGV**

Revue de presse 42

Introduction

1.1 Rapport moral du Président
1.2 L'histoire de CRÉSUS
1.3 Notre vision et nos missions
1.4 L'équipe CRÉSUS
1.5 Temps forts de l'année 2024

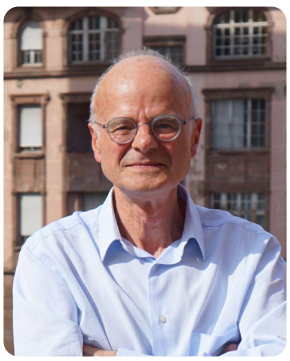

1.1

Rapport moral du Président

L'Association pour la Fondation CRÉSUS d'initiatives économiques et sociales a été portée sur les fonds baptismaux le 3 mai 2008 sous l'égide du Conseil de l'Europe à Strasbourg par Marc Reymann et en présence de Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République.

Elle a pour mission de réunir des partenaires institutionnels et privés autour du projet ambitieux de promouvoir et de développer des initiatives économiques et sociales exemplaires.

Notre vocation initiale était de démontrer par des actes positifs que l'exclusion et notamment le surendettement ne sont pas une fatalité et que sous réserve d'accompagner les plus fragiles d'entre-nous et d'inventer des mécanismes préventifs innovants, il est possible de faire du crédit un instrument d'insertion et de réduire le risque de surendettement trop souvent présenté comme un « accident de la vie ». Sans tapage médiatique, mais avec conviction, nous avons mis en acte la plateforme expérimentale qui préfigure une nouvelle approche d'accompagnement et de prévention du surendettement.

Ce dispositif repose sur l'éthique et viendra renforcer l'Association d'initiatives que nous portons, avec la volonté de peser concrètement sur l'ensemble des acteurs institutionnels et de poser les jalons d'une société plus attentive aux plus fragiles d'entre-nous.

Désormais, l'Association pour la Fondation CRÉSUS dispose d'un outil de coopération et d'intervention pérenne. La plateforme participe également à l'expérimentation du projet gouvernemental de création de Points conseil budget et constitue sans aucun doute le modèle le plus avancé.
Les retombées sont considérables et porteuses d'une nouvelle vision du traitement du surendettement par le biais de la prévention active.

Pour conclure, je réitère la volonté de notre Association de sortir des sentiers battus de l'action sociale et de poursuivre avec courage notre action.

1.2

L'histoire de CRÉSUS

L'association pour la Fondation CRÉSUS d'initiatives économiques et sociales a été créée lors d'une cérémonie au Conseil de l'Europe en 2008. Elle a pour vocation de soutenir les initiatives économiques et sociales qui agissent pour la prévention du risque d'exclusion financière par la mise en œuvre d'actions pédagogiques en présentiel et à distance.

CRÉSUS® ALSACE

1992

CRÉSUS Alsace

Première association du réseau, elle naît pour aider les frontaliers touchés par la crise économique. Son action se poursuit et pose les bases d'un accompagnement durable des personnes en difficulté financière.

CRÉSUS® FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CHAMBRES RÉGIONALES DU SURENDETTEMENT SOCIAL

2004

Fédération CRÉSUS

27 associations
224 antennes

Regroupant les associations locales, elle structure un réseau national, soutient les équipes et développe la formation. Son objectif : renforcer la prévention du surendettement et l'accompagnement de proximité.

CRÉSUS® ASSOCIATION POUR LA FONDATION CRÉSUS

2008

Fondation CRÉSUS

L'Association pour la Fondation CRÉSUS voit le jour pour développer des initiatives en faveur de l'inclusion financière : accompagnement budgétaire, éducation financière et outils numériques.

2018

Budget Grande Vitesse

CRÉSUS lance une application gratuite pour aider chacun à piloter son budget et simuler ses aides sociales.
+16 000 utilisateurs, 6,1 millions d'opérations analysées, plus de 900 aides simulées.

Dilemme®

2013

Programme d'éducation budgétaire et financière

Dilemme Éducation (2013)
Dilemme Junior (2014)
Dilemme Entrepreneurs (2019)
Dilemme Avenir (2023)
Dilemme Online (2024)

MCPA Microcrédit Personnel Accompagné

2021

Microcrédit Personnel Accompagné

CRÉSUS lance une solution pour les personnes exclues du crédit classique, avec un accompagnement budgétaire dédié.
Le dispositif s'appuie sur une webapp simple et sécurisée, qui facilite chaque étape de la demande.

MAISON CRÉSUS Au service de l'inclusion financière

2023

Maison CRÉSUS

Un lieu dédié à l'inclusion financière, qui réunit accompagnement budgétaire, formation et innovation sociale.

1.3

Notre vision et nos missions

Depuis sa création en 2008, l'association pour la Fondation CRÉSUS d'initiatives économiques et sociales a pour vocation de promouvoir des initiatives pour prévenir le risque d'exclusion financière. Dans cet objectif, CRÉSUS déploie des solutions innovantes, dont l'impact social ouvre la voie vers une économie plus inclusive.

Une prévention active du surendettement

Souvent en proie à des sentiments de honte, de culpabilité et de grande solitude, les bénéficiaires tardent à se faire aider alors qu'agir le plus en amont possible est indispensable pour rétablir une situation financière saine.
Dans une démarche de réduction des risques de surendettement, CRÉSUS n'a de cesse de développer des innovations en matière de prévention, notamment à travers :

- **Une plateforme téléphonique de médiation et d'entraide** qui propose un accompagnement dès les premiers signes de fragilité financière de leurs clients

- **Dilemme :** programme d'éducation financière et budgétaire qui sensibilise tous les publics à la gestion de l'argent à travers des ateliers interactifs, en présentiel ou en ligne

- **Budget Grande Vitesse (BGV) :** WebApplication de gestion budgétaire permettant à son utilisateur de faire son budget, de la suivre au quotidien et d'optimiser les aides disponibles

- **Micro Crédit Personnel Accompagné (MCPA) :** solution d'insertion sociale et professionnelle

Ces innovations à impact visent 2 objectifs : d'une part, agir préventivement contre le surendettement à travers la prescription et la détection des publics vulnérables via ses partenaires, et d'autre part, délivrer une éducation financière adaptée à chaque citoyen, clé d'une autonomie financière pérenne.

Co-construire une économie plus inclusive

Porteuse de valeurs fortes, CRÉSUS est guidée par l'adage « éthique, pédagogie, responsabilité ». Ces 3 mots forment la pierre angulaire des actions de CRÉSUS, qui visent à responsabiliser toutes les parties prenantes pour, ensemble, poser les jalons d'une société plus inclusive.

En choisissant de travailler avec l'écosystème économique, CRÉSUS construit son modèle sous le signe de la coopération. Un esprit d'ouverture et de responsabilité partagée qui porte ses fruits, réconciliant impact social et croissance économique.

Au coeur de ses actions, CRÉSUS n'a qu'un objectif : fédérer en faveur de la lutte pour l'inclusion financière, au service de toutes et tous.

Notre équipe

1.4

L'équipe CRÉSUS

Jean-Louis Kiehl, *Président*
Julie Perrin, *Déléguée générale éducation et innovations*

Plateforme médiation et prévention

Équipe accompagnement budgétaire

Valérie Kipfer, *Déléguée développement qualité et formation. Conseillère budgétaire et MCPA*
Elodie Aguilar, *Conseillère budgétaire et MCPA*
Marie-Christine Bulart, *Conseillère budgétaire*
Nicolas Fonitcheff, *Conseiller budgétaire et MCPA*
Muriel Boucher, *Conseillère budgétaire et MCPA*
Dimitri Lauf, *Conseiller budgétaire*
Jérôme Collin, *Conseiller budgétaire*
Christophe Johannes, *Conseiller budgétaire Prévention des difficultés des entrepreneurs*
Jean Bacharyar, *Conseiller budgétaire*
Bircan Meyer, *Conseillère budgétaire*
Esmeralda Bastien-Leguay, *Chargée de pédagogie et conseillère budgétaire (mécénat)*

Pôle éducation et formation Dilemme

Équipe partenariat et développement

Damien Roques, *Responsable du développement des partenariats*
Imrane Adjar, *Chargé du développement des partenariats (alternance)*
Emma Colombier, *Chargée de déploiement.*
Sana Bajwa, *Chargée de projets internationaux*
Véronique Griffon, *Développement et gestion de projets internationaux (mécénat)*

Équipe projet et pédagogie

Pauline Georg, *Responsable de la pédagogie*
Suzanne Le Moal Detalle, *Chargée d'animation, formation et innovations pédagogiques. Référente Handicap*
Candy Begic, *Chargée d'animation et formation.*
Nadège Robert, *Chargée de pédagogie (alternance)*
Emmanuella N'tsomi Samba, *Chargée d'animation et formation*
Patrick Bielsa, *Chargé d'animation (mécénat)*
Patrick Wasse, *Chargé des services généraux (mécénat)*
Pierre Delval, *Chargé de pédagogie et intervention SI (mécénat)*

Pôle émancipation financière

Aristote Zola, *Responsable du développement du microcrédit personnel*
Loup Champagnat, *Chargé du développement du microcrédit personnel (alternance)*

Développement numérique et applications CRÉSUS

Brieuc Bara, *Chef de projet*
Olivier Legras, *Consultant IA, Innovation et DSI*
Kilian Tiebaut, *Développeur*

Régies SFEIR

Guillaume Jacoutot, *Développeur*
Hervé Meyer, *Développeur*

Pôle recherche

Célia Magras, *Responsable de la recherche.*

Pôle communication

Mickaël Campobasso, *Responsable de la communication*
Louise Manière, *Chargée de communication*
Jasmin Esposito, *Chargé de communication, graphiste*
Elisa Vouille, *Chargée de communication (alternance)*

Support

Kamil Nouri, *Chargé du SI*
Yassine Zine, *Chargé des ressources humaines*
Dylan Hirn, *Chargé des relations institutionnelles et plaidoyer*

1.5

Temps forts de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures pour CRÉSUS, illustrant notre engagement à renforcer l'inclusion financière et à accompagner les publics en situation de fragilité. À travers des événements d'envergure, des collaborations stratégiques et le développement de nouveaux outils pédagogiques, nous avons poursuivi notre mission en adaptant nos actions aux besoins du terrain.

Événement Coup de Pouce Emploi : un tremplin vers l'inclusion financière et professionnelle

Le programme Coup de Pouce Emploi, déployé depuis trois ans en Seine-Saint-Denis, a franchi un cap en 2024 avec un événement phare réunissant partenaires, prescripteurs et bénéficiaires. Cette journée a permis de mettre en lumière les résultats obtenus grâce à un accompagnement sur mesure et à des solutions concrètes, notamment le microcrédit personnel et les ateliers d'éducation financière. Les témoignages des bénéficiaires ont démontré l'impact positif du programme sur l'accès à l'emploi et la stabilisation financière des participants.

Restitution de l'étude du Pôle Recherche CRÉSUS : éclairer les politiques d'inclusion financière

Le Pôle Recherche CRÉSUS a organisé un événement clé en 2024 pour restituer les résultats d'une étude approfondie sur les mécanismes d'exclusion financière et les leviers d'action pour y remédier. Cette rencontre a réuni chercheurs, institutions publiques, entreprises et associations autour de propositions concrètes visant à renforcer l'accompagnement des publics en difficulté. À travers cette initiative, CRÉSUS confirme son rôle d'acteur clé dans la réflexion et la construction de solutions adaptées aux enjeux actuels.

Une collaboration innovante avec Mon Ami POTO : des dons solidaires au service de l'accompagnement budgétaire

Dans une volonté d'explorer de nouveaux leviers de soutien aux ménages en difficulté, CRÉSUS a noué un partenariat avec Mon Ami POTO, une plateforme solidaire permettant de mobiliser des dons pour des actions d'entraide concrètes. Grâce à cette collaboration, nous avons pu proposer des aides d'urgence aux bénéficiaires les plus précaires, notamment pour le règlement de factures essentielles. Cette approche innovante marque une nouvelle étape dans notre engagement pour une solidarité active et efficace.

Lancement de Dilemme - Éducation Online : l'éducation financière accessible partout et pour tous

En 2024, CRÉSUS a franchi un cap dans la démocratisation de l'éducation financière avec le lancement de Dilemme - Éducation Online. Cette version numérique du programme Dilemme permet à chacun de se former à la gestion budgétaire de manière ludique et interactive, sans contrainte géographique. Accessible en ligne, cet outil s'inscrit dans notre volonté de rendre l'éducation budgétaire plus inclusive et adaptable aux nouveaux usages numériques.

Événement Coup de Pouce Emploi en octobre 2024

Prévention

La plateforme d'entraide et de médiation

1.1 **Fonctionnement du dispositif**
1.2 **Pôle entrepreneurs**
1.3 **Données chiffrées 2024**

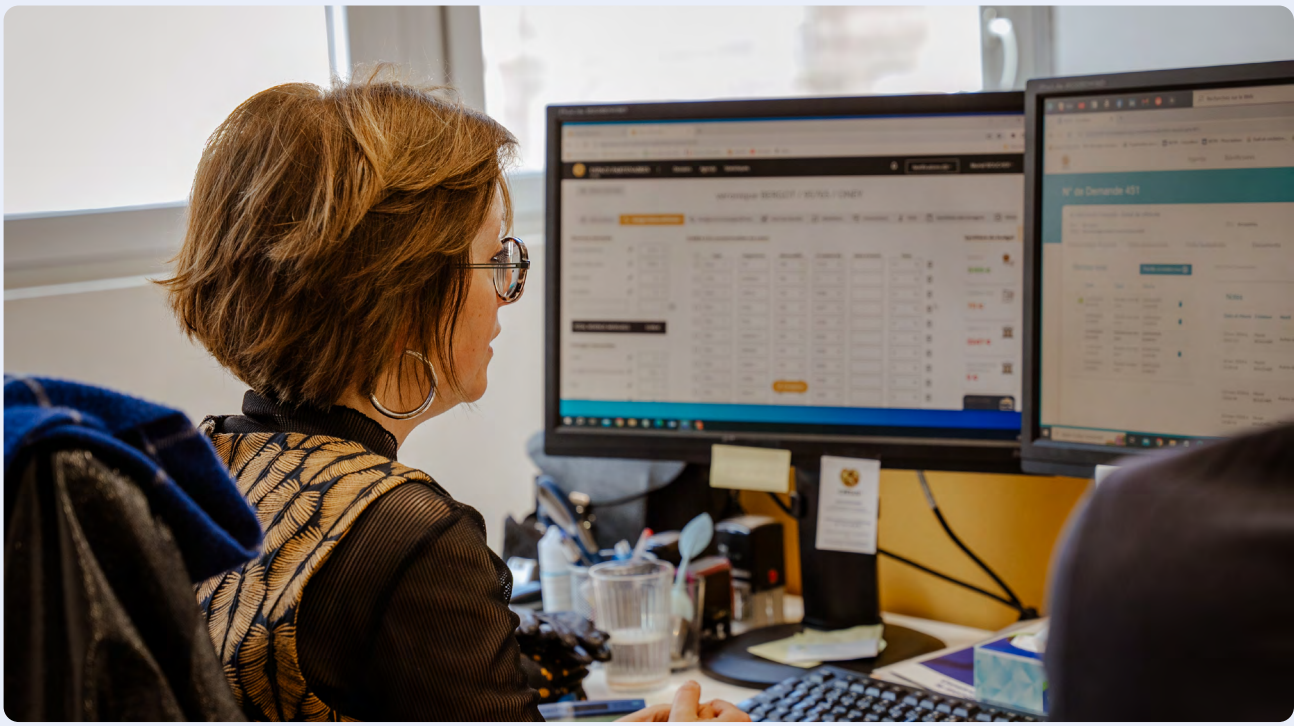

1.1

Fonctionnement du dispositif

La plateforme d'entraide et de médiation de l'association pour la Fondation CRÉSUS est un dispositif unique en France, dédié à la prévention du surendettement et à l'accompagnement budgétaire des particuliers et des entrepreneurs. Créée en 2008, elle repose sur une approche innovante et solidaire visant à apporter des solutions concrètes et durables aux situations de fragilité financière. Son objectif principal est de réduire progressivement le surendettement en France, en intervenant en amont des difficultés financières.

Un dispositif complet d'accompagnement budgétaire et financier

La plateforme d'intermédiation bancaire de CRÉSUS offre un accompagnement à 360° grâce à une expertise pointue en matière d'analyse budgétaire et de conseil financier. Ses champs d'action incluent :

- L'accompagnement budgétaire personnalisé, permettant aux bénéficiaires de mieux comprendre et gérer leur budget
- L'accompagnement vers le dépôt d'un dossier de surendettement, en cas de difficultés avérées
- La demande de délais de grâce, pour permettre aux bénéficiaires de rééquilibrer leur situation financière.
- La médiation bancaire, facilitant le dialogue avec les créanciers et les établissements bancaires
- L'accompagnement vers le microcrédit personnel, facilitant l'accès à des financements responsables pour des projets d'insertion professionnelle ou d'amélioration des conditions de vie
- La prévention des difficultés des entrepreneurs et accompagnement aux procédures collectives, en partenariat avec des structures d'accompagnement économique

Un suivi personnalisé et confidentiel

La plateforme d'entraide et de médiation repose sur une approche humaine et bienveillante. À travers un service intranet sécurisé (Espace Partenaires), elle permet un suivi individualisé de chaque bénéficiaire, depuis la constitution du dossier jusqu'au rétablissement de sa situation financière.

L'accompagnement est gratuit, confidentiel et sans limite de durée, garantissant ainsi un soutien durable pour les ménages précaires et les entrepreneurs en fragilité financière. L'ensemble des conseillers budgétaires de CRÉSUS est formé à l'accompagnement budgétaire, au droit bancaire et à l'environnement juridique et social, afin d'apporter une aide précise et efficace.

La prescription : un modèle d'impact social

L'une des forces de la plateforme CRÉSUS repose sur la prescription, qui crée un cercle vertueux entre la sphère économique et la sphère sociale. Cette approche consiste à détecter les publics en situation de fragilité financière grâce à un réseau de partenaires engagés, comprenant :

- Les banques et établissements de crédit
- Les entreprises et employeurs
- Les acteurs sociaux et associatifs
- Les institutions publiques

Cette alliance permet d'intervenir le plus en amont possible, évitant ainsi aux personnes concernées de tomber dans la spirale du surendettement. CRÉSUS co-construit ses solutions en collaboration avec ces partenaires, créant un écosystème dynamique et en constante évolution.

1.2

Pôle Entrepreneurs

Souvent seuls face à leurs problèmes, les entrepreneurs fragilisés n'ont pas toujours les bons interlocuteurs. Le Pôle Entrepreneurs de CRÉSUS apporte une réponse concrète et humaine, en s'appuyant sur un accompagnement gratuit, confidentiel et sur mesure. Chaque année, plus de 300 entrepreneurs, travailleurs non-salariés, artisans ou agriculteurs sont soutenus dans la durée.

Un soutien sur mesure pour les travailleurs non-salariés

La majorité des situations sont signalées par des partenaires prescripteurs (banques, organismes sociaux, assurances, fournisseurs). Ces acteurs détectent des signaux de fragilité : dépassement de découvert, échéances impayées, retards de cotisations, rejets bancaires… Une fois orienté vers CRÉSUS, l'entrepreneur bénéficie d'un premier échange téléphonique sans trame prédéfinie. Ce bilan permet d'aborder l'ensemble de la situation, tant professionnelle que personnelle.

Le conseiller identifie les leviers d'action possibles et construit avec l'entrepreneur un plan d'accompagnement évolutif. Il peut inclure l'optimisation de la trésorerie, la mobilisation d'aides financières, la négociation de délais de paiement, ou encore l'orientation vers des acteurs spécialisés (médiateurs du crédit, mandataires judiciaires, associations partenaires). Ce suivi s'inscrit dans la durée, avec des points réguliers pour ajuster les solutions au fil du temps.

Ce modèle repose sur une relation de confiance entre l'entrepreneur, le prescripteur et le conseiller CRÉSUS. Ce rôle de tiers neutre est essentiel pour briser l'isolement souvent ressenti par les chefs d'entreprise en difficulté. Selon une étude menée par Square Management et Ipsos en 2024, un tiers des dirigeants se sentent isolés, et cette solitude constitue un frein majeur à la demande d'aide.

Le Pôle Entrepreneurs s'inscrit pleinement dans la mission de CRÉSUS : intervenir le plus en amont possible pour éviter les ruptures, prévenir la cessation d'activité et préserver l'équilibre personnel du dirigeant. Un engagement d'autant plus nécessaire que 92 % des défaillances concernent des TPE de moins de 10 salariés, et que 1,5 million d'entreprises n'ont aucun salarié.

1.3

Données chiffrées 2024

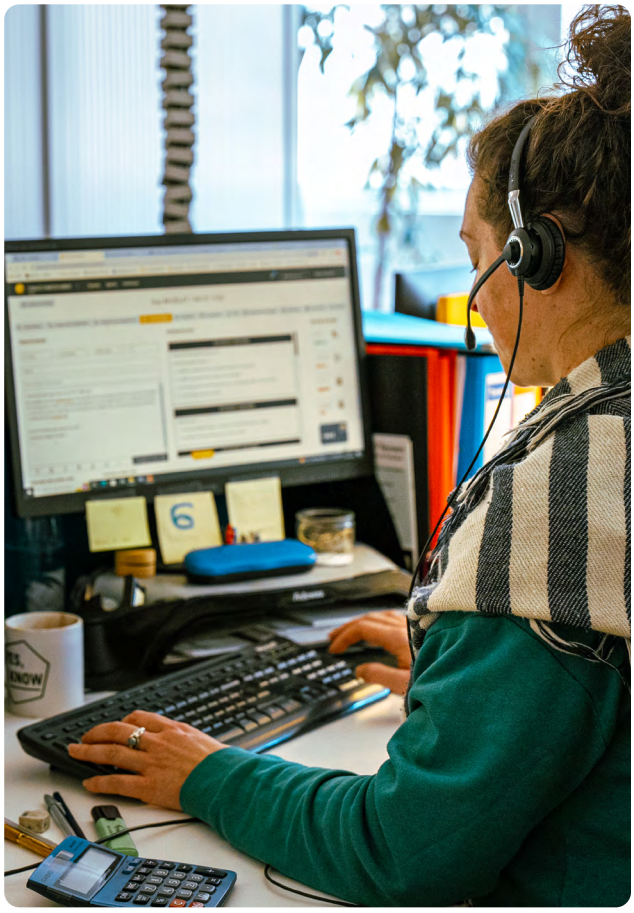

17 025
rendez-vous assurés par la plateforme

146 jours
durée moyenne de l'accompagnement

93
partenariats actifs depuis 2008

2612
dossiers traités

27 729
dossiers traités depuis 2008

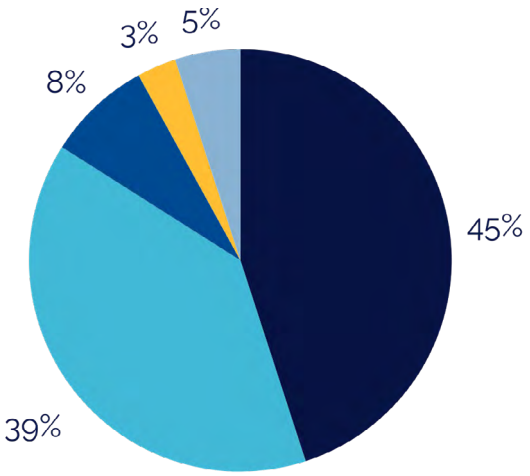

Éducation

Le programme Dilemme

1.1 **Présentation et formats**
1.2 **Une version 100 % en ligne**
1.3 **Dilemme Avenir**
1.4 **Déploiement à l'international**
1.5 **Dilemme Éducation évolue**
1.6 **Données chiffrées 2024**

1.1

Présentation et formats

Depuis 2008, le pôle d'éducation financière occupe une place centrale dans la stratégie de prévention du surendettement et de lutte contre l'exclusion financière de l'association pour la Fondation CRÉSUS. Face aux défis posés par la gestion budgétaire dans un monde en perpétuelle évolution, CRÉSUS a développé des programmes d'éducation financière novateurs sous forme de jeux de plateau et d'ateliers interactifs. Ces dispositifs permettent de rendre l'apprentissage financier accessible, engageant et efficace pour un large public.

Une approche ludique et participative pour une meilleure appropriation des connaissances

Les ateliers pédagogiques CRÉSUS sont conçus dans un cadre bienveillant et interactif, facilitant ainsi l'apprentissage des notions essentielles de la gestion financière. Ils encouragent les participants à comprendre et à prendre en main leur budget en toute autonomie, à adopter des comportements responsables et à mieux anticiper les aléas financiers du quotidien.

Grâce à des mises en situation et des échanges constructifs, ces sessions participatives permettent de :

- Proposer des alternatives et des solutions pratiques en cas de difficultés financières, en donnant aux participants les clés pour mieux gérer leur budget et éviter les situations de surendettement
- Favoriser le dialogue autour de l'argent et encourager une consommation plus éclairée et responsable, en levant les tabous et en incitant aux échanges
- Aborder la gestion budgétaire sous un angle concret et ludique, en mettant les participants en situation de prise de décision financière
- Transmettre des savoirs de base sur les produits bancaires, assurantiels et les dispositifs financiers existants, afin de mieux comprendre le fonctionnement des crédits, des épargnes et des assurances
- Informer sur les droits et devoirs de chacun dans le monde bancaire et financier, permettant aux bénéficiaires de mieux défendre leurs intérêts et d'éviter les pièges liés aux contrats financiers
- Lutter contre la stigmatisation des publics en difficulté financière, en démystifiant le rôle des banques et en renforçant la confiance des individus dans la gestion de leurs finances personnelles

Un déploiement dans des structures variées pour un impact maximal

Le programme pédagogique Dilemme est aujourd'hui déployé auprès d'une grande diversité de structures : associations, centres de formation, établissements scolaires, missions locales et entreprises. En adaptant ses contenus aux spécificités de chaque public, CRÉSUS permet à chacun, quel que soit son niveau de connaissance financière, de bénéficier d'un accompagnement adapté et de développer des compétences essentielles pour une gestion budgétaire équilibrée.

En combinant pédagogie, accessibilité et innovation, l'association pour la Fondation CRÉSUS s'affirme ainsi comme un acteur majeur de l'éducation financière en France, œuvrant chaque jour pour rendre les citoyens plus autonomes face aux décisions financières qui jalonnent leur parcours de vie.

Dilemme Éducation

Dilemme Éducation sensibilise tous les publics à la gestion budgétaire à travers des ateliers ludiques basés sur un jeu de plateau.
Le programme aborde la banque, l'assurance, le crédit et l'épargne. Des parcours spécifiques sont adaptés aux étudiants, militaires et nouveaux arrivants pour répondre à leurs besoins spécifiques.

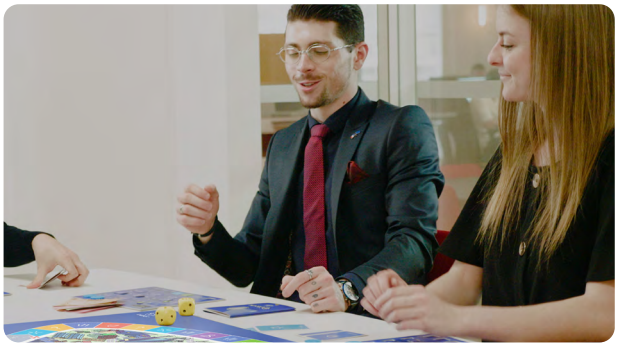

Dilemme Entrepreneurs

Lancé en 2017, Dilemme Entrepreneurs accompagne les créateurs d'entreprise en les formant à la gestion budgétaire professionnelle et personnelle.
Il répond aux défis de l'entrepreneuriat en renforçant les compétences financières des porteurs de projet. Le programme est déployé auprès d'écoles, associations et incubateurs.

Dilemme Avenir

Dilemme Avenir s'adresse aux bénéficiaires déjà sensibilisés à la gestion budgétaire et les accompagne sur des enjeux de placement, d'assurance et de préparation à la retraite.
Il permet d'anticiper l'avenir en faisant des choix financiers éclairés.

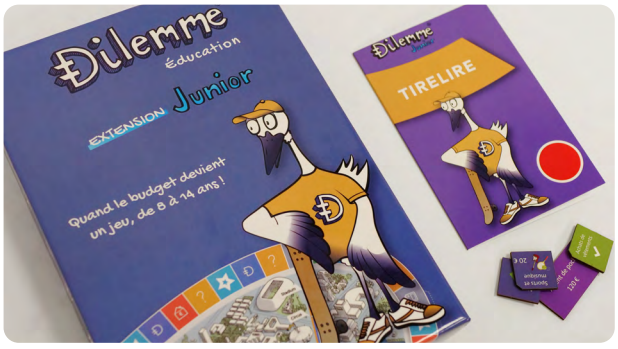

Dilemme Junior

Dilemme Junior initie les plus jeunes à la gestion de l'argent à travers des ateliers ludiques.
Le programme aborde les premières notions budgétaires, l'importance de l'épargne et la valeur de l'argent, pour les aider à adopter de bons réflexes dès le plus jeune âge.

Dilemme Éducation - Édition Online

Dilemme Éducation - Édition Online digitalise le programme Dilemme pour rendre l'éducation financière accessible à distance.
Cette plateforme interactive permet de se former à la gestion budgétaire, au crédit et à l'épargne via une expérience ludique et immersive.

1.2

Une version 100% en ligne

Dans un monde où le numérique transforme les modes d'apprentissage, Dilemme Éducation - Édition Online marque une avancée majeure dans la diffusion de l'éducation financière. Grâce à cette version digitalisée de notre programme phare, nous renforçons notre engagement à rendre l'éducation budgétaire accessible à tous, y compris dans les territoires où l'animation d'ateliers en présentiel est difficile.

Développée en partenariat avec OnePoint, expert des grandes transformations numériques, cette plateforme interactive propose une expérience immersive et pédagogique, adaptée aux nouvelles pratiques d'apprentissage. Les bénéficiaires accèdent ainsi à un environnement numérique intuitif et engageant, fidèle aux principes de Dilemme : apprendre en jouant, échanger et expérimenter.

Une solution numérique complète et accessible

Dilemme Éducation - Édition Online a été conçu pour garantir une expérience fluide et optimisée, quel que soit l'équipement utilisé. Le programme reprend l'ensemble des composantes des ateliers Dilemme Éducation, avec trois interfaces dédiées :

- **Une interface animateur** permettant la programmation et la préparation des ateliers pour une diffusion adaptée aux besoins de chaque public
- **Une interface joueur** intuitive, favorisant l'interaction et l'engagement à travers des mécaniques de jeu dynamiques
- **Une interface administrateur**, garantissant la mise à jour continue des contenus et le suivi des animations

Une expérience fidèle au jeu de plateau avec des enrichissements numériques

Dilemme Éducation - Édition Online reproduit fidèlement l'expérience du jeu de plateau en intégrant des mécaniques interactives telles que **le lancer de dés, le déplacement de pions et les moments d'échanges entre joueurs**. Cette approche permet de préserver la dynamique ludique et participative qui fait le succès des ateliers en présentiel.

En complément, la version numérique enrichit l'expérience en permettant la **diffusion de contenus pédagogiques sous format vidéo**. Ces supports interactifs viennent renforcer l'apprentissage en apportant des explications visuelles et des mises en situation concrètes adaptées aux différents modules de formation.

Un accès élargi pour un impact renforcé

Avec cette version en ligne, Dilemme Éducation devient accessible à un public encore plus large. Cette solution numérique permet d'atteindre des bénéficiaires dans des territoires où l'animation d'ateliers en présentiel est plus difficile, tout en conservant la qualité pédagogique et l'interactivité du programme original.

En supprimant les contraintes géographiques et logistiques, cette édition en ligne offre une flexibilité d'apprentissage précieuse. Elle permet aux utilisateurs d'accéder aux contenus à leur rythme, de manière autonome ou accompagnée, favorisant ainsi une appropriation progressive et durable des connaissances financières.

Grâce à son format digital enrichi, Dilemme Éducation - Édition Online constitue un levier puissant pour démocratiser l'éducation budgétaire et renforcer l'impact de nos actions sur le long terme.

Le mécénat, un modèle collaboratif vertueux

En mécénat de compétences, le groupe Astek développe une plateforme d'embarquement des utilisateurs de Dilemme vers les ateliers en ligne.

ASTEK

1.3

Dilemme Avenir

Après le succès de Dilemme Éducation et Dilemme Entrepreneurs, Dilemme Avenir voit le jour pour accompagner les bénéficiaires vers une gestion financière plus avancée. Ce programme s'adresse à ceux qui maîtrisent leur budget quotidien et souhaitent désormais investir, épargner et anticiper leurs choix financiers pour l'avenir.

Les ateliers Dilemme Avenir sont animés en partenariat avec des experts en assurance, finance et gestion de patrimoine, offrant ainsi aux participants un accès privilégié à des conseils professionnels adaptés à leurs projets.

Un programme structuré autour de trois axes majeurs

- **Maîtriser l'épargne :** apprendre à financer ses projets, comprendre les bases des placements financiers et intégrer les notions essentielles d'assurance et de formation
- **Comprendre l'investissement :** explorer les mécanismes des intérêts composés, les étapes d'un achat immobilier et les principes fondamentaux du crédit
- **Se préparer pour la retraite :** adopter une approche proactive face aux changements liés à la retraite et envisager cette période comme une opportunité d'optimisation et d'épanouissement financier

Atelier Dilemme Avenir à l'IUT d'Orléans, septembre 2024

Déroulement d'un atelier Dilemme Avenir

Les ateliers Dilemme Avenir se déroulent autour d'un jeu de plateau interactif, où les participants traversent trois phases de la vie professionnelle : début, milieu et fin de carrière. À chaque étape, ils doivent réaliser un projet financier en équipe, prenant en compte leurs aspirations et contraintes personnelles.

Les règles du jeu favorisent l'échange et la réflexion sur les choix financiers, tout en sensibilisant à la gestion du temps et aux impacts des décisions prises.

Chaque session permet aux participants d'explorer des stratégies financières à travers des scénarios immersifs et des mises en situation réalistes. En prenant des décisions collectives, ils expérimentent l'impact de leurs choix sur leur parcours financier et développent une vision à long terme de la gestion budgétaire.

Un programme adapté à divers publics et structures

Dilemme Avenir s'adresse à un large public : jeunes actifs souhaitant mieux gérer leur argent, salariés envisageant des investissements, et futurs retraités désireux de préparer sereinement cette transition. Dilemme Avenir est conçu pour répondre aux besoins de publics variés, tels que les jeunes actifs cherchant à optimiser leur épargne ou les salariés souhaitant investir et préparer leur avenir financier.

Le programme est également destiné aux établissements d'enseignement supérieur, aux organismes de formation et aux structures d'accompagnement à l'emploi, qui souhaitent sensibiliser leurs publics aux enjeux de l'investissement et de la planification financière. En s'adaptant aux réalités de chaque participant, Dilemme Avenir vise à démocratiser l'accès aux connaissances financières essentielles et à favoriser une gestion budgétaire sereine et réfléchie.

1.4

Déploiement à l'international

Depuis plusieurs années, le programme Dilemme suscite un intérêt croissant au-delà des frontières françaises. Plusieurs organisations à l'international, notamment des établissements scolaires et des associations, ont manifesté leur intérêt pour intégrer nos outils pédagogiques afin de sensibiliser leurs publics à la gestion budgétaire et financière. Face à cette demande, nous avons développé une stratégie d'adaptation internationale prenant en compte les spécificités culturelles, économiques et financières de chaque pays partenaire.

Notre modèle repose sur un partenariat tripartite : une organisation locale souhaitant acquérir le programme Dilemme, un financeur soutenant son adaptation et notre équipe en charge du développement et de la diffusion du programme.

Dilemme arrive à Malte !

En 2024, grâce au soutien d'**HSBC Continental Europe**, nous avons noué un partenariat avec **JA Malta** pour adapter et déployer **Dilemme Éducation** et **Dilemme Junior** sur le territoire maltais. Cette collaboration a permis de transmettre notre méthode pédagogique et d'adapter le contenu aux réalités locales.

JA Malta est membre de **JA Worldwide®**, un réseau qui, depuis plus de 100 ans, développe des programmes basés sur l'apprentissage par la pratique dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la préparation au travail et de l'éducation financière. Classée **5ème ONG** la plus influente au monde, JA Worldwide est également active à Malte. Localement, JA Malta accompagne la jeunesse maltaise depuis 1989 avec des programmes variés destinés aux jeunes de 5 à 30 ans.

Plusieurs ateliers ont été organisés avec les équipes de JA Malta pour ajuster les mécaniques du jeu et adapter les contenus aux habitudes financières locales. Depuis septembre 2024, les enseignants du secondaire formés par JA Malta animent à leur tour le programme Dilemme, initiant ainsi les jeunes Maltais de 12 à 15 ans à la gestion budgétaire de manière ludique et interactive.

Vers une expansion européenne ambitieuse

L'aventure internationale de Dilemme franchit une nouvelle étape en 2025 avec le lancement d'un **projet d'adaptation à l'échelle européenne**. Ce développement vise à structurer et harmoniser les contenus pédagogiques afin d'intégrer les spécificités financières et éducatives des différents pays membres de l'Union Européenne. L'objectif est de créer une base commune permettant aux jeunes Européens d'accéder à une éducation financière adaptée à leur environnement économique et social. Dès 2025, une série d'échanges et de collaborations avec des acteurs éducatifs et institutionnels sera mise en place pour définir les ajustements nécessaires à chaque pays. Ce travail collaboratif impliquera des experts en éducation financière, des associations locales et des institutions publiques afin de garantir une intégration fluide et efficace du programme. Avec cette initiative, nous affirmons notre engagement à accompagner les jeunes européens vers une meilleure maîtrise de leur avenir financier.

Atelier Dilemme Éducation à Malte, avril 2024

1.5

Dilemme Éducation évolue !

Après avoir célébré ses 10 ans en 2023, Dilemme Éducation, le premier volet du programme Dilemme, entre dans une nouvelle phase d'évolution. Fort de son succès auprès de milliers de participants, le programme bénéficie d'une mise à jour majeure afin d'offrir une expérience encore plus immersive et adaptée aux enjeux actuels.

Une version enrichie et modernisée

Cette nouvelle édition intègre de nouvelles mécaniques de jeu, pensées pour renforcer l'interaction et l'engagement des participants. Le contenu pédagogique a été actualisé pour mieux répondre aux réalités économiques et financières d'aujourd'hui, tout en conservant l'approche ludique qui fait la force du programme.

De plus, le plateau de jeu a été repensé et modernisé, offrant un design plus intuitif et des supports adaptés aux nouveaux usages pédagogiques. Cette évolution garantit une meilleure appropriation des concepts abordés et une dynamique de jeu optimisée, meilleure maîtrise de leur avenir financier.

Préparez-vous à découvrir la nouvelle version !

Le travail de mise à jour est actuellement en cours et nous serons ravis d'échanger avec les structures intéressées par cette nouvelle version. Si vous souhaitez vous équiper du nouveau Dilemme Éducation ou en savoir plus, contactez-nous dès à présent.

Session test de la nouvelle version de Dilemme Éducation

1.6

Données chiffrées 2024

493
ambassadeurs formés

Ils rejoignent la communauté des **4000 ambassadeurs** qui animent des ateliers ludique et transmettent des connaissances clés d'éducation budgétaire et financière.

Impact à long terme sur les pratiques financières

Lors des entretiens post-ateliers, les participants ont mentionné avoir ouvert un livret d'épargne, mieux contrôler leurs dépenses et mis de l'argent de côté pour financer un projet.

- L'atelier a permis à certains participants de mieux comprendre l'impact du crédit et d'envisager son utilisation de façon réfléchie
- 55,6% des participants connaissent mieux les assurances obligatoires après l'atelier
- L'atelier a aussi permis à certains de mieux contrôler ou réduire leurs pratiques des jeux d'argent

Déploiement à La Réunion

En 2024, une **super ambassadrice** a été formée à La Réunion.
Elle a permis la formation d'ambassadeurs locaux et le lancement d'ateliers Dilemme sur le territoire.

348
ateliers animés par notre équipe

293 ateliers Dilemme Éducation
31 ateliers Dilemme Avenir
24 ateliers Dilemme Entrepreneurs

94%
des bénéficiaires déclarent avoir améliorés leurs connaissances

Depuis 2013, plus de 600 000 jeunes ont pu bénéficier d'un atelier pédagogique d'éducation financière.

Merci à nos bénévoles !

Depuis 2022, **une soixantaine de bénévoles** animent une grande partie des ateliers Dilemme. Par leur temps, leur pédagogie et leur engagement, ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion de nos actions, partout en France.

Inclusion

Un laboratoire d'innovation sociale au service du public

1.1 **Budget Grande Vitesse (BGV)**
1.2 **Microcrédit Personnel Accompagné (MCPA)**
1.3 **Le pôle recherche**
1.4 **La Maison CRÉSUS**
1.5 **Les Rencontres de l'inclusion financière**

Site vitrine

1.1

Budget Grande Vitesse

Lancée en 2022, BGV (Budget Grande Vitesse) est une application gratuite et sécurisée conçue pour faciliter la gestion budgétaire et l'accès aux droits sociaux. Face aux défis financiers rencontrés par de nombreux particuliers, BGV propose une solution simple et accessible pour suivre ses dépenses, anticiper son reste à vivre et structurer son budget.

Un outil innovant au service des utilisateurs

Grâce à ses fonctionnalités intuitives, BGV permet de :

- Suivre l'évolution des dépenses en temps réel
- Créer des enveloppes budgétaires pour mieux répartir ses ressources
- Alerter en cas de retard de paiement et prévenir les risques financiers
- Anticiper son reste à vivre pour une gestion budgétaire optimisée

BGV s'inscrit dans une démarche globale portée par CRÉSUS, qui associe accompagnement budgétaire, solutions de micro-crédit et programmes d'éducation financière. En facilitant l'accès aux aides sociales et en offrant des outils concrets pour mieux gérer son budget, l'application devient un levier essentiel pour renforcer l'autonomie financière des utilisateurs et prévenir les situations de précarité.

Nos labels

Finance Innovation

EDUCFI
Éducation économique budgétaire et financière

BGV, premier outil de gestion budgétaire labellisé EDUCFI

En 2024, **BGV est devenu le premier outil de gestion budgétaire connecté à obtenir le label EDUCFI**, décerné par la Banque de France. Cette reconnaissance nationale confirme la fiabilité, la neutralité, l'accessibilité et la gratuité de notre solution, développée pour accompagner chacun dans la gestion de son budget.

Le label EDUCFI s'inscrit dans la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière, pilotée par la Banque de France depuis 2016. Il est attribué aux initiatives respectant des critères stricts de transparence et d'utilité publique, garantissant ainsi un accès à des ressources pédagogiques de qualité.

L'obtention de cette distinction souligne la volonté de CRÉSUS de proposer un outil **neutre, pédagogique et accessible à tous**. Cette reconnaissance officielle valide notre engagement à fournir une solution d'accompagnement budgétaire efficace et utile au plus grand nombre.

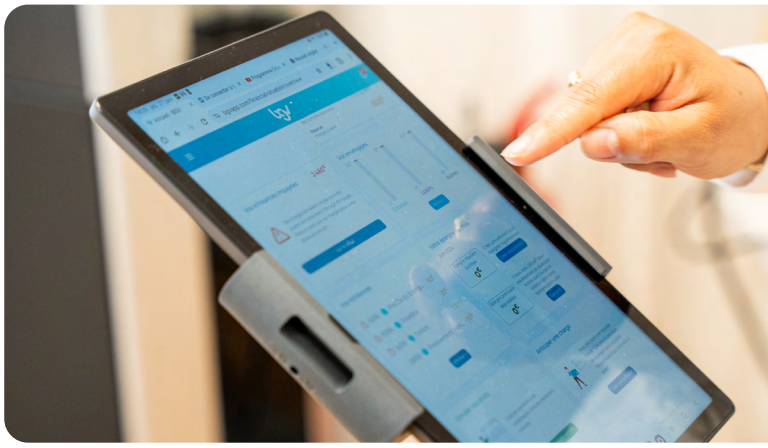

1.2

Microcrédit Personnel MCPA Accompagné

Microcrédit Personnel Accompagné

Dans un contexte où l'accès au crédit et à l'emploi reste un défi majeur pour de nombreuses personnes en situation de précarité, CRÉSUS met en place des dispositifs concrets pour accompagner ces publics. Le Microcrédit Personnel Accompagné (MCPA) et le programme Coup de Pouce Emploi illustrent cette volonté d'agir en faveur de l'inclusion financière et professionnelle. Ces initiatives visent à lever les barrières économiques qui freinent l'insertion et l'autonomie des individus en leur offrant un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à leurs besoins.

Microcrédit Personnel Accompagné : Un levier pour concrétiser ses projets

Le Microcrédit Personnel Accompagné est une solution destinée aux personnes exclues du crédit bancaire classique en raison de revenus modestes ou d'une situation financière fragile. Garanties par l'État, les sommes empruntées peuvent aller de 300 € à 8 000 €, avec une durée de remboursement flexible de 6 mois à 7 ans.

CRÉSUS assure un accompagnement budgétaire personnalisé pour chaque bénéficiaire, garantissant ainsi un suivi avant, pendant et après l'accès au microcrédit. L'objectif est d'éviter tout risque de surendettement et de sécuriser les projets financés, qu'il s'agisse de mobilité, d'accès au logement ou de formation.

L'accompagnement de CRÉSUS s'inscrit dans un processus en trois étapes :

- Prescription par un travailleur social ou un acteur référent
- Accompagnement par un conseiller CRÉSUS pour monter le dossier et évaluer l'éligibilité
- Mise en relation avec un établissement prêteur pour l'examen de la demande et l'octroi du microcrédit

Grâce à ce dispositif, CRÉSUS favorise l'insertion économique et sociale des bénéficiaires, tout en renforçant leur autonomie financière.

Événement Coup de Pouce Emploi, octobre 2024

Coup de Pouce Emploi : Lever les freins financiers au retour à l'emploi

Lancé en 2021 avec le soutien de JP Morgan, le programme Coup de Pouce Emploi répond aux difficultés financières qui entravent l'accès et le maintien dans l'emploi. En Seine-Saint-Denis, où le taux de chômage atteint 19 %, 1 demandeur d'emploi sur 3 rencontre des obstacles économiques freinant son insertion professionnelle.

En 3 ans, ce dispositif a accompagné plus de 700 bénéficiaires, leur permettant de stabiliser leur situation financière et d'accéder à des solutions concrètes, notamment le microcrédit personnel.

Les résultats du programme démontrent son impact :

- **83% des bénéficiaires en emploi contre 50% initialement**
- **50% sont en CDI contre 25% au début du programme**
- **75 % ont vu leur reste à vivre augmenter en un an**
- **88 % d'entre eux ont pu constituer une épargne sur trois mois**

Coup de Pouce Emploi joue un rôle déterminant dans la mobilité professionnelle, le logement et l'autonomie financière en collaborant avec des partenaires comme le FASTT (Fond d'Action Sociale du Travail Temporaire), qui facilite l'accès au logement des intérimaires. En complément, plus de 900 bénéficiaires ont suivi des ateliers budgétaires Dilemme, une approche ludique et pédagogique développée par CRÉSUS pour renforcer les compétences en gestion financière.

Ce programme illustre parfaitement la mission de CRÉSUS : apporter des solutions concrètes, personnalisées et durables pour une inclusion financière et professionnelle réussie.

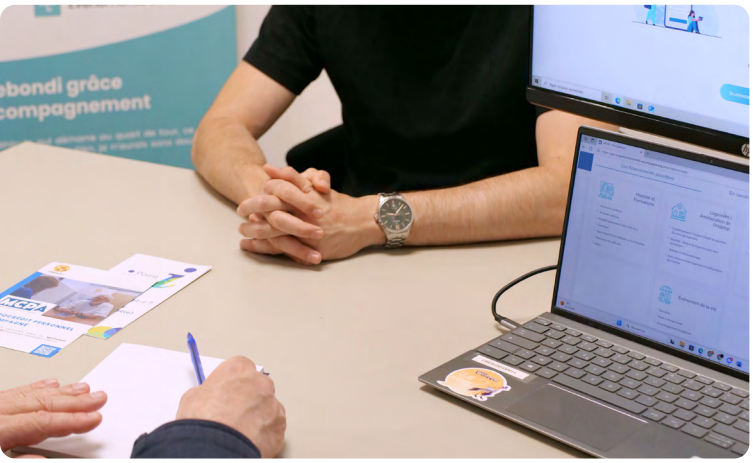

Un parcours digital simplifié pour accéder au microcrédit

- **Détection et prescription** : Identification des bénéficiaires par des structures sociales et partenaires
- **Prise de rendez-vous et embarquement** : Inscription rapide et sécurisée via un lien personnel
- **Accompagnement budgétaire** : Analyse et structuration du budget du demandeur
- **Montage et suivi du dossier** : Collecte des documents, validation et échanges avec les prêteurs
- **Signature électronique et validation** : Finalisation rapide et sécurisée du contrat de microcrédit

MCPA : Un outil digital au service de l'inclusion financière

Microcrédit Personnel Accompagné (MCPA) est aussi une solution numérique développée par CRÉSUS pour moderniser et fluidifier l'accès au microcrédit. Conçue pour répondre aux défis d'accessibilité et de simplification, cette plateforme digitale facilite l'ensemble du processus de demande en centralisant l'accompagnement budgétaire, la gestion des documents et la relation avec les prêteurs.

Afin de répondre aux enjeux d'accessibilité et de simplification, MCPA repose sur une **webapplication ergonomique et sécurisée**, qui guide les bénéficiaires à travers un parcours structuré et intuitif, simplifiant chaque étape de la demande de microcrédit, offrant un parcours structuré et fluide pour accompagner les bénéficiaires à chaque étape de leur demande.

Le parcours de demande de microcrédit débute par une **détection et prescription des bénéficiaires** via des structures sociales et partenaires. Ces acteurs évaluent leur éligibilité et leur transmettent un lien sécurisé pour accéder à la plateforme. Une fois connecté, les demandeurs peuvent remplir leur dossier en ligne, en saisissant leurs informations personnelles et en téléchargeant les documents justificatifs nécessaires. Cette étape est conçue pour être intuitive et accessible, évitant les démarches administratives complexes et chronophages.

L'accompagnement ne s'arrête pas là : un **conseiller CRÉSUS** guide chaque bénéficiaire dans **l'analyse et la structuration de son budget**, en tenant compte de ses ressources et de ses charges. Cet accompagnement permet de mieux anticiper la faisabilité du projet et d'adapter la demande de financement en fonction des capacités de remboursement du demandeur. Une fois le dossier finalisé, il est transmis aux organismes prêteurs partenaires pour validation. Grâce à un **suivi personnalisé** et à une **signature électronique sécurisée**, le microcrédit peut être accordé de manière rapide et fluide. Ce processus optimisé réduit les délais d'attente et permet aux bénéficiaires d'accéder au financement dans les meilleures conditions possibles, en toute transparence et sécurité.

1.3

Le pôle recherche

Le pôle recherche de CRÉSUS se trouve, depuis sa création en 2021, sous la direction de Célia Magras. Docteur en droit et doctorante en science de gestion, ses thématiques de recherches sont principalement liées à la question du traitement des difficultés de l'entreprise.

Une action en faveur de la résilience financière inscrite dans l'ADN de CRÉSUS

Selon les nombreuses études menées par les écologues, les physiciens puis les psychologues, deux facteurs déterminent la capacité à faire face à un aléa : la résilience, mais aussi la vulnérabilité, c'est-à-dire la plus grande propension à être blessée du fait d'une fragilité initiale. Lorsque l'on s'intéresse à la résilience financière, capacité à faire face à une hausse de charges ou à une baisse de revenus, les vulnérabilités sont nombreuses et les risques de basculement omniprésents (maladie, décès, chômage, séparation…). Depuis 1992, CRÉSUS agit pour améliorer la résilience des particuliers qui rencontrent des difficultés financières et améliorer l'inclusion des plus vulnérables. L'objectif depuis lors est d'agir pour prévenir et pour anticiper le plus possible le moment de basculement dans la pauvreté en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'écosystème bancaire et financier.

Forte de cette expérience auprès des particuliers, l'association pour la fondation CRÉSUS a pu observer les risques rencontrés par les chefs d'entreprise. Parce que les turbulences de l'entreprise ont une influence considérable sur la situation financière personnelle de l'entrepreneur, CRÉSUS propose un accompagnement innovant permettant d'entrevoir l'individu dans sa globalité pour améliorer sa résilience durablement.

Workshop autour de l'étude *Améliorer la résilience financière des plus vulnérables*, février 2024

Un pôle recherche au service de l'innovation

La plateforme d'accompagnement des bénéficiaires en difficulté est un formidable terrain d'observation pour envisager de nouvelles manières d'agir au côté des plus vulnérables. Malgré l'ensemble des outils conçus pour aider les plus vulnérables à faire face aux imprévus et l'ensemble des acteurs mobilisés pour les accompagner, les individus se sentent trop souvent démunis lorsqu'ils rencontrent des difficultés financières.

Créé en 2021, le pôle recherche valorise les enseignements du terrain et les relations nouées avec l'écosystème bancaire et financier pour développer des solutions innovantes. Se focaliser sur les premiers signes de fragilités, c'est mieux anticiper et prévenir le moment de basculement de la vulnérabilité à la précarité.

Afin d'améliorer la résilience des plus vulnérables, nous avons déjà mené trois ans d'étude sur la microassurance, les serious game d'éducation financière et les applications de gestion budgétaire. Ce travail a réuni des chercheurs, des entreprises et des associations autour de la volonté de mieux comprendre la vulnérabilité pour mieux l'accompagner.

Une méthodologie : la recherche-action

L'objectif de notre pôle recherche est de proposer des solutions opérationnelles directement mobilisables sur le terrain. Le choix de la recherche-action s'est donc imposé de lui-même. Cette méthode n'a pas seulement vocation à nourrir notre connaissance, elle est dirigée par l'idée que « la recherche qui ne produit que des livres ne suffit pas » (Lewin, 1946). L'objectif est ainsi de mettre l'analyse au service d'une transformation de la réalité. Tout part d'une ambition pragmatique : résoudre un problème afin d'initier un changement profitable pour les individus. La recherche-action nécessite d'interroger l'ensemble des acteurs concernés, de comprendre leurs interactions, leurs difficultés et leurs besoins. Ce sont eux qui construisent un objet de recherche qui sera éclairé par la littérature scientifique puis porté directement aux potentiels bénéficiaires des changements envisagés.

Trois leviers innovants, des obstacles communs

Dans cette recherche-action, nous avons étudié trois thématiques au fort potentiel d'innovation et peu explorées : la microassurance, les serious games et les applications de gestion budgétaire.

Cette vue d'ensemble nous permet de voir qu'à travers des mots uniques tels que l'inclusivité ou la vulnérabilité se trouve une grande variété de démarches qu'elles soient ou non commerciales..

Malgré cette diversité, les blocages rencontrés sont souvent les mêmes, et il serait plus que souhaitable de les surmonter ensemble plutôt que séparément.

Consulter le rapport

Ces recherches réalisées en étroite collaboration avec le terrain donnent ensuite lieu à ces 9 propositions concrètes :

- Parcours communs

Conception de parcours d'accompagnement adaptés et coordonnés

- Indicateurs d'inclusivité

Développement d'indicateurs communs pour mesurer l'inclusivité des services

- Coordination efficace

Amélioration de la coordination entre les différents services d'accompagnement

- Détection préventive

Amélioration de la détection des situations de vulnérabilité avant qu'elles ne s'aggravent

- Timing stratégique

Diffusion d'informations pertinentes au moment opportun

- Messages simples

Simplification des messages pour plus de compréhension

- Supports collaboratifs

Construction de supports en collaboration avec plusieurs acteurs de l'écosystème

- Vaincre les préjugés

Lutte contre les barrières à la recherche d'aide en cas de difficultés financières

- Éducation financière

Un parcours d'éducation financière rythmé sur des événements de vie

Deux thématiques seront explorées dans les prochaines années par le Pôle recherche. Elles prolongent les travaux engagés autour de la résilience financière et visent à mieux comprendre certaines trajectoires de vulnérabilité encore peu étudiées.

Axe de recherche en cours

Promouvoir le jeu d'argent responsable et prévenir le risque d'addiction au jeu

Ce travail est le fruit d'un questionnement présenté par la Française Des Jeux. Il a vocation à interroger les déclencheurs d'un comportement de jeu pathologique dans le but d'établir des propositions permettant de prévenir l'addiction et de favoriser le jeu responsable.

Cette étude de terrain vise à comprendre de manière approfondie les comportements financiers des personnes impliquées dans des activités de jeu d'argent, afin d'observer les signes précurseurs de l'addiction. Nos études qualitatives (via des entretiens) et quantitatives (via des données bancaires) permettront d'étudier les circonstances et les conséquences du basculement entre le jeu récréatif et le jeu pathologique. Nous pourrons ainsi proposer des stratégies afin de proposer des stratégies de détection, de prévention et d'accompagnement adaptées à l'aune de ce qui existe déja.

Nous aimerions poursuivre ce travail par la réalisation d'un questionnaire destiné à analyser les barrières à la recherche d'aide pour les personnes souffrant d'une addiction au jeu d'argent.

Axe de recherche envisagé

Lever les barrières à la recherche d'aide pour le chef d'entreprise en difficulté

Le travail réalisé au sein de l'association constitue un terrain d'étude très pertinent des freins et des leviers à la recherche d'aide pour le chef d'entreprise en difficulté. Les bénéficiaires accompagnés ne sont pas à l'initiative de l'accompagnement, l'aide de CRÉSUS leur est proposée par un partenaire capable de détecter une fragilité.

Nous avons pu observer la réticence à mobiliser l'éventail, pourtant gigantesque, des solutions préventives et curatives. Or les difficultés de l'entreprise sont fréquemment comparée à une maladie qu'il est possible de soigner efficacement à condition de détecter et de traiter les symptômes le plus tôt possible. Cette recherche permettrait de mener une étude qualitative des accompagnements proposés aux chefs d'entreprise au sein de l'association pour concevoir un questionnaire d'analyse des barrières à la recherche d'aide pour le chef d'entreprise en difficulté.

Ce travail se trouve dans la continuité des recherches menées par Célia Magras dans le cadre d'une thèse soutenue en 2018.

1.4

La Maison CRÉSUS

La Maison CRÉSUS est un lieu convivial et engagé pour l'inclusion financière, qui propose trois missions principales : accompagner les entrepreneurs en difficulté, former les professionnels qui les soutiennent et sensibiliser à la gestion budgétaire.

Cet espace unique en France se veut être un incubateur d'innovations, entièrement dédié à l'accompagnement des ménages et des entrepreneurs en difficulté financière. En parallèle, la Maison CRÉSUS déploie des actions d'éducation financière budgétaire auprès du grand public, et dispense des formations auprès des structures accompagnant les particuliers et entrepreneurs.

Un accompagnement personnalisé de l'entrepreneur

Forte de son expérience de plus de 30 ans dans l'accompagnement auprès des particuliers, CRÉSUS a souhaité répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs, notamment des TPE/PME, particulièrement vulnérables face aux risques de défaillances.

La Maison CRÉSUS entend déployer un accompagnement personnalisé des entrepreneurs, afin de rétablir ou maintenir l'équilibre budgétaire des chefs d'entreprise sur les volets professionnels et personnels, à travers des solutions budgétaires et juridiques adaptées (dossier de surendettement, procédures collectives, médiation avec les créanciers…).

Le mécénat, un modèle collaboratif vertueux

Soutenue par le mécénat des assurances AXA et de la Française des Jeux, la Maison CRÉSUS accueille également ses partenaires et co-construit des innovations économiques et sociales.

Dans une vision de coopération et de convergence d'idées, la Maison CRÉSUS entend ainsi démultiplier l'impact de la lutte contre l'exclusion financière, au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Maison CRÉSUS, 16-24 Rue Cabanis 75014 Paris

1.5

Les Rencontres de l'inclusion financière

En 2024, la Fondation CRÉSUS, en collaboration avec Emmaüs France, a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion financière en organisant une nouvelle série des Rencontres de l'inclusion financière. Initiés en 2022, ces événements ont acquis une notoriété croissante, devenant des rendez-vous incontournables pour l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion économique et financière.

Un espace de dialogue pour construire une société plus inclusive

Ces rencontres-débats réunissent une diversité remarquable de participants et d'intervenants, tels que des représentants du monde associatif, des institutions financières, des organismes publics, ainsi que des chercheurs et spécialistes de la question sociale. Parmi eux, Hélène Ducourant, sociologue, Jean-Louis Kiehl, Président de CRÉSUS et Thibaut Largeron, Responsable National SOS Familles Emmaüs, apportent systématiquement leurs éclairages précieux sur les enjeux sociétaux et économiques. Ouvertes au grand public, ces rencontres favorisent la circulation d'idées, la confrontation de pratiques et la co-construction de solutions concrètes en faveur de l'inclusion financière.

Chaque semestre, une thématique spécifique permet d'explorer en profondeur les enjeux structurels de l'accès aux services bancaires, à l'éducation financière ou à la prévention du surendettement, en croisant les regards des témoins du terrain, des experts et des acteurs institutionnels.

Ces rendez-vous sont également l'occasion de valoriser les initiatives locales, d'encourager le partage de retours d'expériences et de renforcer les dynamiques territoriales en matière d'accompagnement budgétaire et d'éducation financière. À travers une approche collaborative, ces Rencontres permettent de faire émerger des propositions concrètes et des pistes d'action pour une société plus équitable et solidaire.

1ère édition des Rencontres de l'inclusion financière, *Les détenus : les oubliés de l'inclusion financière ?*, novembre 2022

En 2024, les Rencontres de l'inclusion financière ont plus que jamais démontré leur rôle central dans le paysage de l'action sociale et de l'innovation citoyenne. En croisant expertises et témoignages, elles ont permis de poser les bases d'une inclusion financière plus juste, plus humaine et plus collaborative. Portées par l'engagement constant de CRÉSUS et de ses partenaires, ces rencontres témoignent de la vitalité d'un mouvement qui refuse la fatalité de l'exclusion et fait de l'intelligence collective un moteur de transformation sociale.

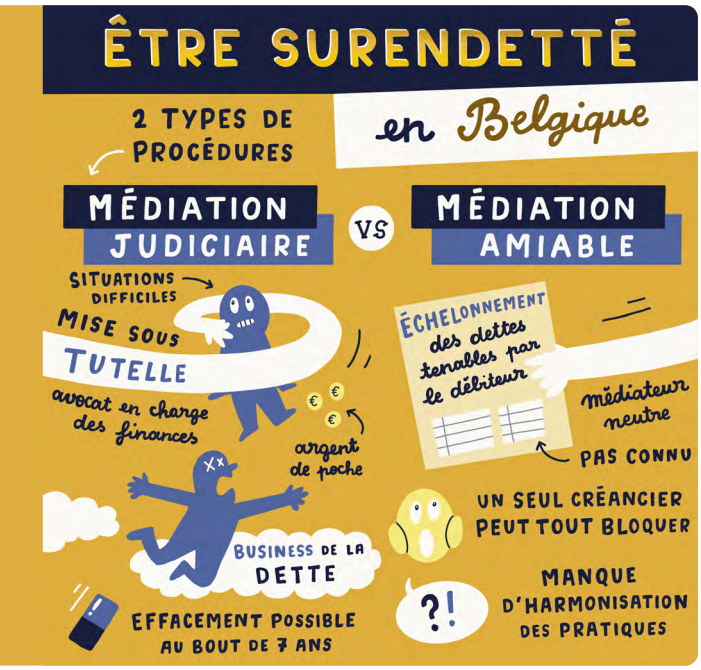

Tour d'horizon du surendettement dans le monde, mars 2024 @helenepouille

Les thématiques 2024 : regard sur les grands temps forts

Tour d'horizon du surendettement dans le monde

Le 21 mars 2024, durant la Global Money Week, les 5ème Rencontres de l'inclusion financière ont offert une perspective internationale sur le surendettement, en comparant les procédures de plusieurs pays. Anne Fily (Belgique), Mark Béguery (France), Dieter Korczak (Allemagne), Jeanne Lazarus (États-Unis) et Timothée Narring (Brésil) ont partagé leurs expertises sur les différentes approches.

Cette rencontre a permis d'éclairer les spécificités nationales : la France, avec une procédure protectrice malgré des préjugés tenaces ; la Belgique, oscillant entre médiation amiable et judiciaire ; l'Allemagne, avec une procédure judiciaire et une problématique de confidentialité ; les États-Unis, marqués par leur tradition de « seconde chance » via deux procédures distinctes ; et enfin le Brésil, confronté à une absence de régulation claire et des initiatives originales comme la « foire aux dettes ». Ces échanges renforcent la nécessité d'adapter les réponses aux réalités culturelles, économiques et sociales.

30 ans d'engagement bénévole contre le surendettement

Le 3 octobre 2024, près de 80 participants étaient réunis à Paris pour la 6e édition des Rencontres, autour du thème « 30 ans d'engagement bénévole contre le surendettement ». Cet événement a aussi célébré les 20 ans de la Fédération CRÉSUS, marquant une étape majeure de son histoire. Présente sur tout le territoire avec 225 antennes et près de 500 bénévoles formés, CRÉSUS continue de s'adapter aux défis actuels tels que la numérisation croissante des services sociaux.

Lors de cette édition, les intervenants ont souligné l'évolution du bénévolat, passant d'une approche informelle à une professionnalisation accrue, notamment grâce à la formation à la gestion numérique des dossiers. Marc Bagnoli, responsable du service des particuliers à la Banque de France, a rappelé l'importance d'une coopération étroite entre les institutions et les associations pour traiter efficacement le surendettement, à travers notamment les Comités Départementaux de l'Inclusion Financière. Geneviève Caty-Poulain, présidente de SOS Familles Emmaüs à Bourg-en-Bresse, a insisté sur les alliances locales essentielles avec divers acteurs sociaux, facilitant un accompagnement global et de proximité. De plus, CRÉSUS mise sur des solutions numériques innovantes, telles que le logiciel Credos et l'outil Aidant Connect, pour simplifier et fluidifier les démarches des bénéficiaires.

30 ans d'engagement bénévole face au surendettement, décembre 2024

Un grand merci à nos invités !

Toute l'équipe de CRÉSUS tient à remercier l'ensemble des intervenants et intervenantes présents lors des Rencontres de l'inclusion financière 2024 :

Un remerciement tout particulier à Hélène Ducourant, sociologue et enseignante-chercheuse, pour son accompagnement constant et ses contributions précieuses à l'ensemble des rencontres organisées depuis 2022.

- Mark Beguery, Directeur des particuliers à la Banque de France
- Anne Fily, Coordinatrice de la recherche chez Financité
- Dieter Korczak, Président du European Consumer Debt Network (ECDN)
- Jeanne Lazarus, Directrice de recherche au CNR
- Timothée Narring, Sociologue et ethnographe de l'endettement des milieux populaires au Brésil
- Frédérique Coulmont, Manager chez Cofidis
- Marie-Annick Lambert, Membre du bureau de Familles Rurales Île-de-France, experte de la convention AERAS
- Adèle Merle, Doctorante en sociologie à l'Université Paris Dauphine-PSL
- Carole Salères, Conseillère nationale Emploi chez APF France handicap

En 2025, CRÉSUS publiera les Actes de l'inclusion, un rapport dédié aux Rencontres de l'inclusion financière.

Ce document réunira les analyses, synthèses et enseignements issus de l'ensemble des rencontres organisées depuis 2022. Il proposera un retour structuré sur les thématiques abordées, les échanges entre participants et les pistes d'action identifiées pour renforcer l'inclusion financière.

Partenariats

Une dynamique collective pour l'inclusion financière

1.1 **Partenaires de la plateforme**
1.2 **Partenaires Dilemme**
1.3 **Partenaires MCPA**
1.4 **Partenaires BGV**

1.1

Partenaires de la plateforme

BNP PARIBAS

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

PIE PARIS INITIATIVE ENTREPRISE

FDJ

CAISSE D'EPARGNE Grand Est Europe

april

CGI

oney

Audiens

AXA

AXA Entraide

Carrefour banque et assurance

CRÉDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE

Point Passerelle

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS Conseil National de l'Ordre

adie

EPEC EMPLOI COMPÉTENCES

LA BANQUE POSTALE

fortuneo BANQUE

FLOA bank

France Travail

HSBC

FRANFINANCE

intrum

MOBILIZE FINANCIAL SERVICES

stairwage

SEINE OUEST ENTREPRISE ET EMPLOI

1.2

Partenaires Dilemme

HSBC

Depuis 2019 accompagne Dilemme dans ses actions d'éducation financière. Grâce à son soutien, nous avons mené de 2021 à 2023 des actions de formation et le déploiement d'ateliers Dilemme Éducation, via son programme Tremplin pour l'Avenir.

Fondation Société Générale

Partenaire historique de Dilemme, La Fondation Société Générale a permis de sensibiliser près de 100 000 jeunes en 10 ans via des ateliers Dilemme. Ces ateliers se déroulent sur l'ensemble du territoire national auprès de structures variées et peuvent être co-animés par des collaborateurs de la Société Générale souhaitant s'impliquer sur l'éducation financière.

AXA

Depuis 2 ans, AXA a permis à l'association CRÉSUS de lancer des projets stratégiques dont le développement du nouveau programme Dilemme Avenir. Le lancement de ce programme, de début 2024, a nécessité 3 ans de recherche et développement. AXA est aussi un partenaire fondateur de la Maison CRÉSUS.

CNP Assurances

Le partenariat entre CNP Assurances et Dilemme a démarré fin 2022 par un soutien permettant le financement d'ateliers Dilemme Éducation et Dilemme Entrepreneurs. Ces ateliers sont coanimés par des salariés du réseau de conseillers Amétis qui mettent leurs expertises au profit des bénéficiaires des ateliers. Sur l'année 2024, CNP Assurances est aussi partenaire du programme Dilemme Avenir.

BNP Paribas Personal Finance

BNPP PF soutient l'éducation financière depuis 2012, via la Fondation CETELEM, partenaire historique du programme Dilemme Éducation.

Et dès 2013, cette dernière a déployé le dispositif en permettant à une centaine de collaborateurs engagés et formés en France d'animer en toute autonomie des ateliers Dilemme à destination de jeunes en insertion professionnelle.

Dix ans plus tard, ce sont 550 ateliers et plus de 4 530 jeunes qui ont été sensibilisés à la gestion budgétaire au quotidien ainsi qu'à une consommation responsable.

Crédit Mutuel

Depuis 2 ans, CRESUS et le Crédit Mutuel œuvrent ensemble pour lutter contre l'exclusion financière à travers la mise en place de partenariats de nature différentes. D'une part, le Crédit Mutuel soutient financièrement les activités d'accompagnement de la plateforme d'entraide et d'accompagnement budgétaire. D'autre part, plusieurs caisses du Crédit Mutuel font confiance en l'outil Dilemme afin de réaliser des actions d'éducation budgétaire et financière à leurs jeunes clients. Depuis fin 2023, c'est ainsi plus de 60 collaborateurs et collaboratrices Crédit Mutuel qui ont été formés à l'animation d'ateliers Dilemme pour diffuser les notions essentielles de la gestion d'un budget à leurs jeunes clients.

Groupe La Poste

Le groupe La Poste est un partenaire historique de l'association CRÉSUS. En 2023, La Banque Postale, a participé au financement de la web application Dilemme - Édition Online, sortie en 2024.

MACIF

Les pôles préventions MACIF utilisent le programme Dilemme dans leurs actions. Ces derniers font appel à CRÉSUS afin d'essaimer l'éducation budgétaire via la mise en place d'ateliers Dilemme ou des conférences animés par l'équipe Dilemme.

Crédit Agricole Consumer Finance

Depuis 2 ans, CACF participe au déploiement de l'éducation financière au côté de Dilemme. Concentrés en Île-de-France et dans le Nord, ses ateliers sont menés avec des salariés CACF formés à la coanimation. Depuis septembre 2023, le partenariat intègre le groupe Crédit Agricole.

Ministère de la Justice

En 2024, le Ministère de la Justice et Dilemme ont noué un partenariat en faveur de la formation d'ambassadeurs Dilemme à l'animation d'ateliers Dilemme. Une version spécifique du jeu a été développée pour les personnes placées sous main de justice.

ARPEJ

L'ARPEJ (Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu) à travers son programme OPÉRA, sensibilise les jeunes aux risques des jeux d'argent et de hasard. Dilemme s'intègre à ce dispositif en offrant une éducation financière ludique, aidant les jeunes à mieux gérer leur budget et à prévenir les comportements à risque liés aux jeux d'argent.

Crédit Social des Fonctionnaires

L'association CSF, partenaire historique de l'association CRÉSUS, permet à différents travailleurs et travailleuses de la fonction publique d'être formés à l'animation d'ateliers Dilemme afin d'animer des ateliers au sein de leurs différentes structures ou de faire bénéficier à des services d'ateliers Dilemme pour les salariés. Depuis 2018, presque 30 journées de formations à Dilemme ont été organisées en partenariat avec l'association CSF auprès de fonctionnaires ou des équipes du CSF.

D'autres partenaires nous soutiennent également, et nous les remercions pour leur engagement à nos côtés.

1.3

Partenaires MCPA

J.P.Morgan

fastt
Et la vie des intérimaires est facilitée

Urbanis

Comme les Autres

Région Nouvelle-Aquitaine

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

JIB

IRP auto

BRAS DESSUS BRAS DESSOUS
Fonds de soutien Petits-fils pour les aides à domicile

1.4

Partenaires BGV

Revue de presse

Une sélection des articles et reportages qui témoigne de notre engagement en faveur de l'inclusion financière et de la prévention du surendettement.

l'Humanité

Microcrédit personnel : une solution pour les exclus du crédit… enfin, pas pour tous

Adressé à ceux qui n'ont pas accès au crédit des banques, ce dispositif aide à réaliser un projet d'insertion ou à faire face à un accident de la vie. Si aucuns frais de dossier ni caution ne sont requis, un accompagnement social est nécessaire.

Votre machine à laver vient de vous lâcher, vous devez faire face à des dépenses de santé non remboursées… mais votre situation vous interdit de souscrire un crédit bancaire classique. Le microcrédit personnel peut être une solution. « Il s'adresse aux personnes en exclusion bancaire en raison notamment d'un dossier de surendettement ou qui ne parviennent pas à obtenir un crédit classique en raison de la cotation interne des banques », explique Patrick Marchand, président de CRÉSUS Bretagne (chambre régionale de surendettement social). En 2023, via son association, environ 250 dossiers de microcrédit personnel ont été acceptés par les banques avec lesquelles elle a signé une convention.

Les bénéficiaires de ces crédits sont essentiellement des jeunes précaires. « Nous avons aussi quelques personnes âgées qui ont demandé un microcrédit pour réaliser des travaux de rénovation de leur logement très dégradé, en complément d'aides publiques. » Selon CRÉSUS Bretagne comme d'autres associations qui accompagnent les demandes de microcrédit personnel, l'essentiel des dossiers est cependant en lien avec la mobilité. « Dans des territoires ruraux, pour conserver ou trouver un emploi, un véhicule est indispensable », souligne Laura Cadinu, secrétaire de l'association Sud Corse Insertion.

Un accompagnement social obligatoire

Via un microcrédit personnel, il est possible d'emprunter jusqu'à 8 000 euros et le prêt peut être accordé pour une durée pouvant aller jusqu'à sept ans (art R518-61). Le montant et la durée d'emprunt ont augmenté en 2022, ils étaient auparavant respectivement de 5 000 euros et de cinq ans. Dans les faits, selon les associations, le montant moyen des prêts demandés varie entre 3 000 et 4 000 euros et la durée de remboursement entre trois et quatre ans.

L'originalité du microcrédit personnel réside dans son accompagnement par une structure sociale ; il peut s'agir d'une association à vocation sociale (Udaf, Fami…), de lutte conte l'exclusion (Secours catholique, Restos du cœur, Croix-Rouge…) ou d'un centre communal d'action sociale (CCAS). La liste des structures proposant un accompagnement au microcrédit est répertoriée par la Banque de France. C'est souvent néanmoins lors de points conseil budgétaires que les personnes apprennent l'existence de ce dispositif. Ces structures disposent d'une habilitation définie par l'article R518-58 du Code monétaire et financier.

[…]

De plus en plus de personnes exclues

Le microcrédit personnel n'est pas la solution à toutes les difficultés. Il faut en effet que le dossier soit accepté par les banques et donc que la personne dispose des ressources suffisantes pour être considérée comme solvable. « Cela peut être des personnes fichées par la Banque de France mais qui ont néanmoins des revenus ou des intérimaires ayant une bonne gestion financière », explique Élodie Jardin, conseillère au point conseil budget de l'Udaf 28.

En 2023, seuls 12 des 49 dossiers déposés par l'Udaf 28 ont été acceptés par les banques, contre 41 sur 106 en 2019. Avec l'inflation, la paupérisation de toute une partie de la population rend l'acceptation des dossiers toujours plus compliquée et l'accès à ce microcrédit dit social impossible pour des pans toujours plus importants de la population.

© Durand T/ANDBZ/ABACAPRESS.COM

Article rédigé par Mélanie Mermoz, l'Humanité, publié le 13/04/2024

Le Monde

Surendettement : « Le droit à la seconde chance s'est imposé comme la solution privilégiée pour soulager les ménages »

L'économiste Ydriss Ziane regrette, dans une tribune au « Monde », que la loi sur le surendettement et l'effacement des dettes, qui a vingt ans, soit trop peu connue par les principaux intéressés.

Les Français connaissent mal les lois de leur pays. C'est dommage, surtout lorsque celles-ci servent à protéger les personnes en détresse financière qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, les surendettés, de plus en plus nombreux aujourd'hui, face à l'augmentation du coût de la vie.

Après deux années d'inflation élevée, à 5,2 % en 2022 puis à 4,9 % en 2023, du jamais-vu depuis plus de trente ans, la Banque de France a enregistré une hausse de 17 % des dépôts de dossiers de surendettement au premier trimestre 2024. Et ce n'est que la partie visible, car bien des personnes en difficulté financière n'osent pas pousser sa porte, par peur, par honte ou par méconnaissance de la procédure.

La probabilité que l'on passe l'éponge, qu'ils puissent repartir de zéro, est en réalité d'autant plus forte que leur situation est sans espoir d'amélioration. Mais combien de surendettés savent-ils que, s'ils engagent ainsi des démarches, ils auraient de bonnes chances de voir la totalité de leur dette effacée ?

Un Français sur cinq vit chaque mois à découvert

Voulue par Jean-Louis Borloo, alors ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine [de 2002 à 2004] et inspirée du droit local d'Alsace-Moselle, la loi instituant cette procédure dite de « rétablissement personnel » fête cette année ses vingt ans d'application. En deux décennies, ce droit à la seconde chance s'est progressivement imposé comme la solution privilégiée par les commissions de surendettement pour soulager les ménages n'arrivant plus à faire face à leurs dettes.

En moyenne, c'est un peu plus de 20 000 euros de dette que l'on efface ainsi par dossier, pour un coût global de 1,3 milliard supporté par la communauté des créanciers. Parmi ceux-ci, outre les sociétés de crédit à la consommation ou les banques, ce sont aussi de plus en plus d'autres institutions et entreprises qui sont touchées, car beaucoup de ménages n'arrivent simplement pas aujourd'hui à faire face aux dépenses de la vie courante (loyers, énergie, santé, transports…), avec une forte hausse de ce que l'on appelle le surendettement passif.

La survenance d'un accident de la vie, licenciement, maladie ou séparation, est d'ordinaire un élément qui aggrave les situations. Toutefois, ils sont de moins en moins un facteur explicatif. Un Français sur cinq vit chaque mois à découvert.

[…]

La méconnaissance de leurs droits par les Français est d'autant plus dommageable. Alors que les questions d'argent restent taboues dans notre société, et que l'individualisme qui règne fragilise et rend plus sensible à la pression consommatrice, un important effort de communication et d'accompagnement est nécessaire. Les réseaux associatifs jouent à cet égard un rôle important qu'il faut mieux valoriser et soutenir.

A l'image de la fédération CRÉSUS, ces bénévoles sont les premiers de cordée qui écoutent, rassurent et guident les surendettés pour les aider à entamer les démarches. L'éducation financière à tout âge et dans tous les milieux doit aussi être un chantier prioritaire. Il en va d'un meilleur avenir pour les moins favorisés.

Tribune de Ydriss Ziane (maître de conférences de finance à l'IAE Paris-Sorbonne), publié le 23/05/2024

AXA France s'engage pour l'inclusion financière

Selon la Banque de France, l'inclusion financière a pour objectif de garantir la possibilité d'accéder à des services financiers indispensables à la vie quotidienne. Pour donner à tous et à toutes les mêmes chances d'avenir, quels que soient leurs profils, leurs niveaux d'étude, leurs qualifications et leur localisation géographique, AXA France, à travers le mécénat des Mutuelles AXA, se mobilise pour l'inclusion financière, au travers de partenariats structurants et pérennes. Explications.

Prévenir l'exclusion financière, économique et sociale telle est la mission de CRÉSUS, l'un des partenaires majeurs d'AXA France dans le champ de l'inclusion financière. Composé de 27 associations fédérées et indépendantes, ce réseau mène dans ce but des interventions, des formations et des actions pédagogiques sur l'ensemble du territoire.

L'association déploie Dilemme, un programme d'éducation financière ludique articulé autour de trois volets :

- Dilemme Éducation aide chacun à piloter son budget et à évoluer vers une consommation éclairée et responsable
- Dilemme Entrepreneurs forme les publics à l'entrepreneuriat en se focalisant sur la gestion budgétaire personnelle et professionnelle
- Enfin, Dilemme Avenir aide les citoyens à planifier leur épargne pour financer leurs projets de vie.

Engagé sur la période 2022-2025, AXA France soutient deux projets. Le jeu Dilemme Avenir est un programme pédagogique innovant d'éducation budgétaire et financière, visant à sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'épargne et de l'investissement, de l'assurance et de la retraite. En 2023, le mécénat a contribué à la formation de 40 personnes dans l'animation des ateliers d'éducation budgétaire et la sensibilisation de 275 bénéficiaires directs et 750 bénéficiaires indirects.

Créée au cœur de Paris en 2023, la Maison de l'inclusion financière, dont AXA est partenaire fondateur, rassemble, quant à elle, tous les savoir-faire du réseau d'associations de proximité et du laboratoire d'innovations de CRÉSUS. Elle conduit trois grandes missions :

- accompagner les personnes en fragilité financière
- déployer des actions d'éducation budgétaire
- réaliser des formations auprès des structures accompagnant les entrepreneurs.

En 2023, la Maison CRÉSUS a organisé notamment grâce à ce soutien, 7 ateliers Dilemme pour 112 bénéficiaires directs.

« Dilemme avenir est le deuxième volet de notre programme Dilemme. Ce jeu innovant s'adresse de préférence à des participants ayant suivi une session Dilemme éducation. L'atelier fédère entre 10 et 16 personnes autour d'un plateau de jeu. Elles font entre un et trois tours de plateau. Chacun offre une immersion dans un projet de vie nécessitant d'épargner : achat d'un véhicule, acquisition d'un logement et préparation de la retraite. Autant d'occasions d'apporter des éclairages sur des sujets tels que les produits d'épargne, le risque ou l'importance de bien s'assurer. Depuis plus de deux ans, AXA France nous a accompagnés dans la conception et le développement du jeu et la préparation de notre format d'atelier. Nous l'avons lancé début 2024. Nous formons des bénéficiaires à la fois directement et indirectement, par le biais d'ambassadeurs, tels que les Missions locales. Nous visons 1 000 bénéficiaires directs et 5 000 indirects en 2025. »

Damien Roques, responsable des partenariats et du développement, Pôle Dilemme, Association pour la Fondation CRÉSUS

[...]

Par AXAFrance, publié le 02/07/2024

franceinfo:

« Je n'ai aucun crédit, mais je suis à découvert depuis plus de dix ans » : pour sortir du surendettement, de nombreux Français font appel à des associations

Depuis 35 ans, des associations accompagnent les Français surendettés pour gérer leur budget.

Les Français sont légèrement plus nombreux à être concernés par le surendettement. Au premier semestre 2024, le nombre de dossiers déposés devant la Banque de France a augmenté de 14% par rapport à la même période l'an dernier, d'après les chiffres de l'institution, sans atteindre toutefois le niveau d'avant-Covid.

On parle ainsi d'un peu plus de 10 000 demandes par mois et de personnes souvent fragiles financièrement qui viennent parfois trouver de l'aide chez CRÉSUS, une fédération associative qui les accompagne pour sortir du surendettement. Nicole est une retraitée endettée. À force d'aider financièrement son neveu, son épargne a fondu, elle a pris quatre crédits à la consommation et ne s'en sort plus. « Il est compliqué à lire ce dossier», commente Régine Montfront, l'une des bénévoles de l'association. « Oui, je n'ai pas tout compris...», reconnaît Nicole.

Régine Monfront lui a permis de déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France : « Le dossier est recevable. Ça, c'est une bonne nouvelle. Vous aurez un plan où vous devrez rembourser 256 euros par mois. Ça remplace tous les crédits que vous remboursiez jusque-là. Donc vous allez passer de 1 064 euros par mois à 256. Ça va aller mieux », rassure-t-elle.

Sauf si l'un de ses créanciers fait un recours. Cela arrive de plus en plus souvent, comme dans un dossier sur cinq actuellement, estime Régine Monfront : « Je me demande s'ils ne tirent pas un peu au hasard en se disant 'Tiens, on va faire un recours', un peu pour faire peur. »

« Vous vous rendez compte : en justice ! Moi qui ai toujours payé les PV... », s'inquiète Nicole. La retraitée est en bonne voie pour remonter la pente. « Je vous remercie pour vos bons conseils », sourit Nicole. Mais les profils sont variés et l'on peut très bien être surendetté sans jamais avoir pris un crédit, explique Régine Monfront : « Il suffit de ne pas payer son loyer. Il suffit d'avoir des retards chez EDF, la cantine des enfants... On a aussi beaucoup de dettes dans les hôpitaux. C'est pour ça que quand on dit 'Les gens se sont endettés'. Non, dans la plupart des cas, c'est du surendettement passif. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas réussi à payer leurs charges. »

Demander cet accompagnement pourtant n'est pas si simple. Ludivine, qui vient pour la première fois, a mis plusieurs années à prendre rendez-vous : « Je n'arrive pas du tout à m'en sortir toute seule pour gérer mon budget depuis que j'ai divorcé. C'était ma crainte et dieu merci je peux vivre décemment mais je vis au-dessus de mes moyens. Je n'ai aucun crédit, mais je suis à découvert depuis plus de dix ans. C'est vraiment un grand SOS, une bouteille à la mer pour moi. »

Les femmes sont majoritaires à déposer des dossiers et à se présenter dans ce bureau, note la bénévole, pour trois raisons principales : « Les femmes ont plus tendance à accepter de demander de l'aide. Il y a aussi le problème récurrent des familles monoparentales... Et puis, du côté des établissements financiers, quand il y a des codébiteurs pour un crédit, la consigne est de s'adresser à la femme ! Une femme, ça répond, ça fait tout ce que ça peut pour rembourser. Un homme, ça peut ne pas répondre... »

La France, elle, est pionnière en la matière : cela fait 35 ans qu'existe ce type d'accompagnement, face au surendettement.

Régine Monfront, bénévole de l'association CRÉSUS (Agathe Mahuet / RadioFrance)

Article rédigé par Agathe Mahuet, RadioFrance, publié le 20/09/2024

Comment partir sur de bonnes bases financières à 20 ans

Se connaître, maîtriser quelques concepts, savoir établir un budget… autant de réflexes qui permettent d'aborder le plus sereinement possible les questions d'argent quand on se lance dans la vie.

Interroger son rapport à l'argent

Commencez par réfléchir… à vous. Même à 20 ans, la feuille n'est pas blanche, votre « histoire d'euros » marque vos comportements sans que vous en ayez toujours conscience. Psychologue clinicienne, Béatrice Copper-Royer conseille de tenter de comprendre quel a été jusqu'à présent votre rapport à l'argent : « Comment dépensiez-vous votre argent de poche ? Avoir des petits boulots pour gagner votre propre argent vous importait-il ? Parlait-on d'argent à la maison ? Etait-ce une préoccupation quotidienne ? Les jeunes sont imprégnés du rapport à l'argent de leurs parents. »

Il faut parfois faire remonter de vieilles histoires. « Des adultes me parlent en psychothérapie de la faillite du grand-père, des comportements qu'elle a induits », illustre cette spécialiste de l'enfance et de l'adolescence.

Etablir son budget

Autre incontournable : établir son budget – lister vos ressources et charges fixes, pour calculer ce que vous pouvez dépenser pour votre quotidien et épargner. « Des outils peuvent aider, comme notre application gratuite BGV (Budget Grande Vitesse) », explique Julie Perrin, responsable éducation financière chez CRÉSUS. Directrice de l'éducation financière à la Banque de France, Marguerite Collignan recommande de séparer les dépenses obligatoires des facultatives (elle conseille par exemple l'appli gratuite Pilote Budget). « Et mieux vaut établir un budget annualisé, puis le diviser par douze, on peut passer à côté de quelque chose sur un mois », souligne-t-elle. « Avoir un compte pour les dépenses variables peut aider à les surveiller, vous connaissez le budget disponible pour les courses, les sorties… », ajoute Héloïse Bolle, conseillère en gestion de patrimoine, fondatrice d'Oseille et compagnie.

Comprendre les concepts

Pour aborder sa vie financière et les placements, il est nécessaire de comprendre quelques notions-clés. Il y a le pouvoir des intérêts composés : l'argent placé produit des intérêts, qui en produiront à leur tour. Le prix du découvert, même autorisé. Le crédit – son coût, ses risques, mais aussi l'effet de levier qu'il peut offrir. Et le rôle de l'assurance. « Nombre de jeunes nous disent rouler sans, les conséquences financières peuvent être graves. Plus largement, il faut comprendre le concept de responsabilité civile et ce que couvre votre mutuelle et assurance habitation », détaille Mme Perrin. « Les jeunes maîtrisent également moins bien le couple rendement-risque que les autres », note Mme Collignan, s'appuyant sur les enquêtes « Educfi ». Et de rappeler que perspective de gain élevé rime avec risque élevé de perte. Autre sujet, les impôts et le prélèvement à la source. « C'est complexe au début, vous risquez un rattrapage si vous ne prenez pas les devants. Abusez du simulateur d'impôt et de la possibilité de moduler votre taux », poursuit Mme Bolle. A cette liste s'ajoute l'impact sur l'épargne de l'inflation et des frais liés aux produits financiers. Et, si la finance durable vous tient à cœur, l'utilisation faite de l'argent que vous déposez sur ces produits, même le simple compte courant.

[…]

Par Aurélie Blondel, publié le 21/11/2024

Le Monde

Le microcrédit personnel cherche à mieux exploiter son potentiel

L'usage du microcrédit pour faciliter l'insertion professionnelle reste très inférieur aux possibilités estimées par les acteurs du secteur. L'accompagnement des emprunteurs est l'une des clés de son développement.

La Banque de France s'en félicitait dans le dernier rapport annuel de son Observatoire de l'inclusion bancaire, publié en juin : l'encours total du microcrédit en France a dépassé pour la première fois 2 milliards d'euros, en 2023, avec une progression de 5 % par rapport à 2022 et de 52 % depuis 2018.

Cependant, ce montant représente pour l'essentiel des microcrédits professionnels, destinés à financer la création, le développement ou la reprise d'une petite entreprise. A l'opposé, le microcrédit personnel, qui permet à un public privé d'accès aux circuits classiques du crédit de concrétiser un projet d'insertion sociale ou professionnelle, reste à la traîne, avec à peine 125 millions d'euros d'encours.

Les microcrédits personnels, des prêts d'un montant plafonné à 8 000 euros sur une durée maximale de sept ans, « on en fait 20 000 par an, alors que l'on pourrait en faire 100 000 », résume Etienne Depeyre, responsable du pôle émancipation financière au sein de la fédération d'associations CRÉSUS.

Ce décalage s'explique en partie par l'évolution du soutien public au secteur : la gestion du fonds de cohésion sociale, dont l'une des missions est de garantir des microcrédits, a été transférée en 2020 de la Caisse des dépôts à Bpifrance, dont la politique est davantage tournée vers le soutien à la création et à la reprise d'entreprise. [...]

L'accompagnement au long cours des emprunteurs est l'autre clé du développement du microcrédit personnel, du début du processus jusqu'à la fin du remboursement. C'est l'objet du programme « Coup de pouce emploi », expérimenté par CRÉSUS pendant trois ans dans la Seine-Saint-Denis : le dispositif conjugue développement d'un outil numérique de suivi des dossiers, collaboration avec les structures d'insertion et d'emploi et recours à une équipe de conseillers budgétaires.

Cette démarche, Fanta Drammeh, auxiliaire de vie qui habite à Pantin (Seine-Saint-Denis), mais travaille en Seine-et-Marne, avec, à la clé, plusieurs heures de trajets par jour, en a bénéficié. « J'avais de plus en plus de soucis avec ma voiture. La réparer tout le temps, ça commençait à me coûter cher, et elle allait me lâcher, mais je n'avais pas de quoi la changer. »

« Un chemin de crête »

Orientée vers CRÉSUS, elle a été accompagnée par l'un des conseillers de l'association, Nicolas Fonitcheff, pour constituer son dossier : un travail de collecte d'informations, de mise à jour des justificatifs et, surtout, d'éducation budgétaire pour évaluer la capacité de remboursement. « Je ne suis pas à l'aise avec l'ordinateur. Il m'a aidé, s'est investi. Je l'appelais tout le temps », raconte Mme Drammeh. « L'accompagnement, c'est un combat, résume, de son côté, M. Fonitcheff. On avance sur un chemin de crête : il faut constamment trouver l'équilibre pour ne pas mettre la personne encore plus en difficulté. » Dans le cas de Mme Drammeh, ce travail s'est soldé par un emprunt de 8 000 euros sur six ans ; elle commencera bientôt à rembourser 109 euros par mois. « Ça a changé ma vie, dit-elle. J'avais peur de ne plus pouvoir travailler, alors que je suis bien dans mon métier. » [...]

Il reste un constat : le travail d'étude des dossiers, et surtout d'accompagnement des demandeurs de crédit, se traduit par des frais de fonctionnement élevés, qui constituent un frein supplémentaire au développement de l'activité. Si CRÉSUS juge « très positifs » les résultats du nouveau programme testé en Seine-Saint-Denis, la pérennité du dispositif n'est ainsi pas assurée : le financement de l'expérience, apporté par la fondation JPMorgan, n'est pas voué à être pérennisé. « Nous cherchons des mécènes globaux pour pouvoir enclencher un effet de levier, remarque Etienne Depeyre. Un euro investi dans l'accompagnement doit permettre d'emprunter de 10 à 20 euros. »

Par Marc Angrand, publié le 04/11/2024

INVITÉ RTL - Surendettement : « Le travail ne protège plus de la pauvreté », assure Jean-Louis Kiehl

En France, le nombre de dossiers pour surendettement a fortement augmenté ces derniers mois, notamment du côté des familles monoparentales.

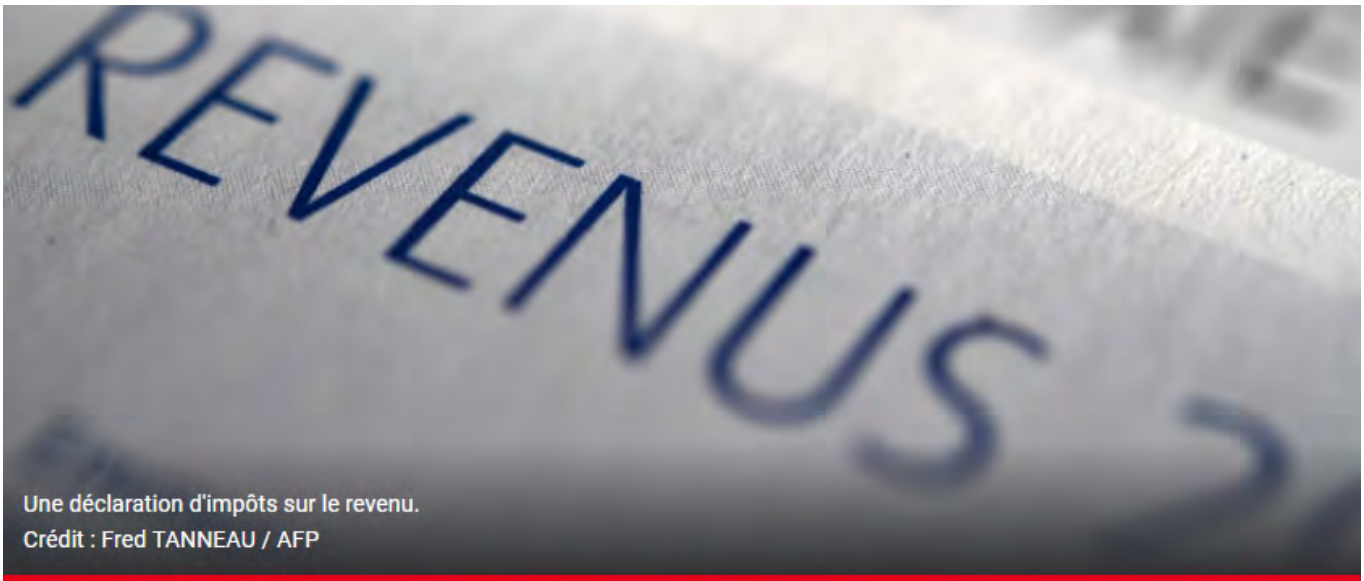

Le surendettement a fortement progressé en France. Le nombre de dossiers déposés a augmenté de 12% sur les dix premiers mois de l'année, plus de 10.000 dossiers sont déposés en moyenne par mois à la Banque de France. Jean-Louis Kiehl, le président de la Fédération française des associations CRÉSUS, dresse sur RTL un portrait de ces Français en surendettement.

« Il y a une évolution dans les statistiques des dossiers déposés. Il ne s'agit pas de toutes les personnes en situation de surendettement, parce qu'on a peur de déposer un dossier de surendettement, alors même que cela protège », commente Jean-Louis Kiehl.

« On a le phénomène des foyers monoparentaux. Les femmes sont les grandes victimes du surendettement. Elles sont courageuses, elles sont souvent abandonnées par leur époux qui part, laissent les enfants, elles doivent trouver du boulot. (...) D'autre part, les travailleurs pauvres. Aujourd'hui, je le rappelle souvent, le travail ne protège plus de la pauvreté », souligne-t-il, dénonçant une « accélération du coût de la vie ».

INVITÉ RTL - Surendettement : «Le travail ne protège plus de la pauvreté», assure Jean-Louis Kiehl
Céline Landreau & Eric Brunet, publié le 10/12/2024 à 18:33

L'inquiétant rebond du surendettement en France

BANQUE

Sur les dix premiers mois de l'année, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement a augmenté de 12 %.

Des dossiers qui sont de plus en plus souvent liés à des difficultés à faire face aux charges courantes.

Marion Heilmann

Le nombre de dossiers de surendettement repart à la hausse et les associations s'inquiètent de voir de plus en plus de personnes qui n'arrivent plus à faire face aux charges courantes. Selon les derniers chiffres de la Banque de France, le nombre de dépôts de dossiers de surendettement a augmenté de 11 % entre octobre 2023 et octobre 2024 pour atteindre 12.256 dépôts. Et entre janvier et octobre, la hausse est même de 12 % par rapport à la même période de 2023. Soit une hausse continue depuis 2022 et un niveau qui commence à s'approcher des chiffres de la période pré-Covid, même si, en cumul sur les dix premiers mois de 2024, le nombre de dossiers reste de 7 % inférieur à 2019.

« Depuis le début de l'année, nous voyons arriver de plus en plus de monde en association et de plus en plus de personnes qui viennent avec des dossiers où il n'y a que des charges courantes et parfois de petites dettes, explique Pauline Dujardin, de l'association Crésus, qui accompagne les personnes en situation de surendettement et d'exclusion bancaire. *J'ai vu un dossier de surendettement passer avec une petite dette de 1.500 euros. »* Pour elle, ces dossiers sans crédit sont marquants car ils sont la preuve d'une certaine précarité et d'une pauvreté liée aux effets de l'inflation.

Intensification de la pauvreté

Du côté de La Banque Postale, qui a 1,7 million de clients fragiles financièrement, on partage ce constat. *« On peut être surendetté sans dette de crédit,* explique ainsi Vanessa Ly, directrice des clientèles vulnérables de l'établissement. *C'est une tendance qui n'est pas nouvelle mais qui devient de plus en plus préoccupante ».* Alors que La Banque Postale ne constate pas de hausse du nombre de dossiers de surendettement parmi ses clients, elle observe en revanche avec les associations une intensification de la pauvreté. *« Depuis l'année dernière, nous adressons davantage de personnes à Crésus, pour qu'ils les aident à renégocier leur dette, à réaménager leurs crédits et à obtenir une seule mensualité, etc. »*

Les dernières statistiques de la Banque de France indiquent également que le nombre de nouvelles inscriptions de personnes au fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) a augmenté de 3,7 % sur les dix premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2023. En revanche, le nombre d'incidents liés aux chèques s'inscrit en recul de 10 %.

La question des indépendants

Face à ces chiffres, la Banque de France se dit *« vigilante et pleinement mobilisée »* mais estime que *« le recul de l'inflation et une certaine résilience de la croissance économique devraient limiter la hausse du nombre des dépôts en 2024 ».*

Une autre situation constatée par les associations est la hausse du nombre de demandes d'aide de personnes ayant une activité indépendante. Les autoentrepreneurs, même lorsqu'il s'agit d'une activité accessoire, sont dans une situation particulière car leur demande ne peut pas passer directement en commission de surendettement à la Banque de France. Elle doit passer par le tribunal de commerce ou le tribunal judiciaire, qui peut ensuite transmettre à la Banque de France lorsque les conditions sont réunies.

« Sur un département, les associations ont deux à cinq demandes par mois de ces personnes, qui n'ont pas toujours conscience d'être des professionnels, explique ainsi Pauline Dujardin chez Cresus. *Et ces chiffres peuvent vite augmenter car de nombreuses personnes se sont lancées en indépendant avec le Covid et n'ont pas encore fermé, mais on voit que ça arrive beaucoup. »* Ces professionnels voient leurs problèmes financiers réglés par le Tribunal et ne sont pas forcément comptabilisés dans les chiffres du surendettement. ■

De plus en plus d'autoentrepreneurs se tournent vers les associations pour des problèmes de surendettement. *Photo iStock*

Des pistes concrètes pour aider les plus vulnérables

Alors que l'Observatoire des inégalités montre que le taux de pauvreté a augmenté en France depuis vingt ans, l'association Crésus a mené une recherche pour identifier les freins à l'adoption des offres spécifiques destinées aux personnes fragiles financièrement.

Alors que le taux de pauvreté a progressé en France pour atteindre 8 % de la population, l'association Crésus s'est intéressée à la meilleure manière de venir en aide des personnes fragiles financièrement. Lorsque des personnes vulnérables font face à une hausse soudaine de leurs charges ou à une baisse de leurs revenus, elles peuvent très vite basculer dans les difficultés financières.

L'Observatoire des inégalités vient de publier un rapport montrant que le nombre de personnes pauvres en France – c'est-à-dire vivant avec moins de 1.000 euros par mois – a progressé en vingt ans pour atteindre 5 millions. Or elles n'ont souvent pas conscience des aides ou offres spécifiques mises en place pour les aider. Souvent, les ménages qui en auraient le plus besoin ne les connaissent pas, ne les comprennent pas ou partent du principe que ce n'est pas pour eux.

Pour identifier les obstacles à un meilleur accompagnement des personnes en situation de fragilité financière, l'association Crésus a donc voulu analyser les raisons en se concentrant sur les offres de micro-assurance, les applications budgétaires et les « serious games » d'éducation financière.

Trois ans d'enquête de terrain

« Les plus vulnérables font face à un maquis de dispositifs d'entraide mais ils ne savent pas à quelle porte frapper », a expliqué lors d'une conférence Jean-Louis Kiehl, le président de l'association Crésus, créée en 1992 en Alsace et devenue depuis une fédération d'une trentaine d'antennes dans toute la France. *« L'idée était de comparer ce qui existe, ce qui fonctionne, et de proposer aux entreprises, aux pouvoirs publics, des pistes pour faire avancer les choses. »*

Pour cela, grâce au soutien de JPMorgan Chase, Célia Magras, docteur en droit et doctorante en sciences de gestion, a mené durant trois ans une enquête de terrain auprès d'associations mais aussi d'acteurs privés, comme CNP Assurances, AXA, Wakam, Lydia, La Banque Postale ou Bankin.

Sentiment de stigmatisation

Elle a pu constater que certains outils, comme la micro-assurance, destinée aux personnes vulnérables, suscitent encore beaucoup de méfiance. *« L'assurance, la gestion, ça emploie des mots compliqués qui souvent se heurtent à des blocages chez les gens,* explique Célia Magras. *C'est pour ça qu'il faut simplifier les supports, expliquer les termes et voir ce que les gens comprennent. »*

> « Les plus vulnérables font face à un maquis de dispositifs d'entraide mais ils ne savent pas à quelle porte frapper. »
>
> **JEAN-LOUIS KIEHL**
> Président de l'association Crésus

L'autre frein vient souvent du fait que les personnes concernées ont un sentiment de stigmatisation très fort qui fait qu'elles se sentiraient diminuées si elles faisaient appel à ces offres. Parfois, les petits entrepreneurs ne voient pas non plus la nécessité de souscrire une assurance pour leur activité.

Du côté des applications budgétaires, comme celles proposées par Linxo, Lydia ou Bankin', Crésus s'est rendu compte qu'elles ne prenaient pas en compte les règlements en espèce. Or les personnes vulnérables retirent souvent tout leur compte en espèces en début de mois.

Identifier les moments charnières

Pour ce qui est des « serious games » d'éducation financière, c'est-à-dire des jeux de plateau avec un accompagnement permettant de simuler des situations, le problème vient souvent du fait que le sujet n'est pas très attrayant et qu'il faut beaucoup de pédagogie et de formation des animateurs. Face à tous ces freins, Crésus propose d'organiser, de concevoir des parcours d'accompagnement communs entre différents acteurs en proposant un guichet unique par type de public, de développer un barème simple pour définir l'inclusivité des offres ou encore d'encourager le déploiement de jeux d'éducation financière dans l'Education nationale. L'association estime qu'il faudrait simplifier les messages et surtout identifier les moments de vie charnières où les gens peuvent basculer, comme le passage à la retraite.

Pour l'assurance, elle estime qu'il faudrait en simplifier le cadre réglementaire et subventionner une partie du coût des assurances pour favoriser la couverture des ménages modestes. CNP Assurances a ainsi pris l'exemple du Brésil où il faut moins de documents et où l'on peut souscrire une assurance sur un smartphone. Crésus propose également la mise en place d'un système de garantie de l'Etat qui permettrait de réassurer les assureurs en cas de risques trop importants pour éviter les défauts de couverture.

— ***M. H.***

CRÉSUS®

Association pour la Fondation CRÉSUS
d'initiatives économiques et sociales

Siège social
25 rue de Lausanne
67000 Strasbourg

Maison CRÉSUS
16-24 rue Cabanis
75014 Paris

www.fondationcresus.org

Rejoignez-nous sur nos réseaux